

MÉDECINS RÉSIDENTS

UN SIT-IN DEVANT LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT

Page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3510 | Lundi 8 octobre 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EQUIPE NATIONALE : DÉBUT AUJOURD'HUI
DU STAGE DES VERTS À SIDI-MOUSSA



LE BÉNIN EN LIGNE DE MIRE

Page 17

CRISE À L'APN

SAID BOUHADJA RÉPOND À OUYAHIA

Page 3



RENVERSEMENT D'UN BUS À ATH-OUARTILÈNE

1 ÉCOLIÈRE TUÉE ET 22 PERSONNES BLESSÉES

Page 4

PISTON À SONATRACH

OULD KADDOUR BOTTE EN TOUCHE

Page 3



1
motard heurté
mortellement par
un camion à
Belkheir, Guelma.

80%
des avaries sur
les transforma-
teurs électriques
réparés.

463
affaires criminelles
traitées en
septembre à
Mostaganem.

6,25 % des élèves du primaire souffrent de baisse d'acuité visuelle à Oran

Un taux de 6,25 % des élèves du cycle primaire dans la wilaya d'Oran présentent une baisse de l'acuité visuelle, soit 20.719 sur un total de 175.207 élèves, a indiqué le docteur Youcef Boukhari, chef du service prévention de la Direction de la Santé et de la Population (DSP) d'Oran. Un dépistage effectué au cours de l'année scolaire 2016/2017 avait décelé quelque 16.000 élèves de la wilaya d'Oran souffrant de baisse de l'acuité visuelle, soulignant que les corrections effectuées à temps permettent d'améliorer la vue des élèves.

Abordant les causes de l'affaiblissement de l'acuité visuelle chez les enfants, le responsable a cité la mauvaise utilisation des ordinateurs et des téléphones mobiles, entre autres, faisant observer que les élèves passent de longues heures face à leurs



écrans. Lors des visites périodiques des médecins des UDS, le port de verres correcteurs est surtout recommandé aux élèves présentant ce type de pathologie.

Les soins à domicile en quête de généralisation sur le territoire national



L'hospitalisation à domicile, un concept d'accompagnement nouveau pour la plupart des Algériens malgré son existence depuis 3 dans le pays. Cette formule sanitaire réglementée est

lancée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans le cadre de la restructuration du secteur. Une prestation, encore limitée, est dispensée par une équipe d'aide-soignants pour les malades condamnés et/ou incapable de se déplacer vers les salles de soins, comme le confirme Madame Medjdoub, directrice de l'EPSP de Bouzareah. C'est une tâche certes difficile, dit-elle, "mais dans ce genre de travail on devient une partie prenante de la famille dans la prise en charge de leurs malades". Pour la nature de ces soins à domicile, Madame Medjdoub souligne que ces derniers couvrent "les soins paramédicaux, les changements de compresses et de pansements, les injections, le changement de sondes et les différents prélèvements". Le médecin traitant établit une ordonnance qu'on transmet à l'équipe paramédicale avec une ambulance dédiée à l'équipe en déplacement accompagnée d'un agent de sécurité pour assurer le personnel de l'équipe qui, pour leur majorité, composée de la gente féminine.

Effondrement du plafond d'une vieille habitation à Constantine

L'effondrement d'une vieille bâtisse dans la wilaya de Constantine a provoqué la mort d'une personne et en a blessé deux autres, rapporte la Radio algérienne. De même source on indique ainsi que les équipes de l'unité secondaire de la Protection civile Sissaoui-Slimane de même que les postes avancés Boumaâza-Abdelmadjid, Kadour-Boumedous et Bab el-Kantara sont intervenues aux alentours de 16h30 suite à l'effondrement du plafond d'une bâtisse vétuste. Cet accident a malheureusement provoqué la mort d'une septuagénaire et occasionné des blessures à deux autres personnes, âgées de 25 et 74 ans. La victime a été transférée vers la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) Docteur-Benbadis de Constantine, tandis que les deux blessés ont été pris en charge par le médecin de la Protection civile avant d'être transportés vers le même établissement hospitalier, a-t-on indiqué de même source. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes exactes de ce drame, a-t-on ajouté. A noter que la journée du vendredi était passablement nuageuse contrairement aux journées pré-



cédentes où de fortes précipitations ont été enregistrées sur le territoire de la wilaya.



AHMED OUYAHIA

"La partie française a pris une décision concernant la surveillance du siège de l'ambassade (d'Algérie), et nous avons agi par la réciprocité, ils observent une certaine politique concernant la question des visas, et si cela continue, nous ferons prévaloir la réciprocité."

Il retrouve "le ticket millionnaire" gagnant dans la... doublure de sa veste

Un Montréalais, qui faisait du tri dans ses vêtements en vue d'un don a eu la surprise de retrouver dans la doublure d'une veste un billet de loterie acheté dix mois plus tôt. Vendredi, il a empoché ses gains : 1,75 million de dollars.

"Lorsqu'il a fait valider son billet, il croyait avoir lu 1.750 dollars sur l'afficheur", a raconté la société Loto-Québec dans un communiqué. "Quand il a réalisé la valeur de son gain, il dit que son cœur s'est presque arrêté!" Gregorio De Santis a bien fait d'écouter sa sœur, qui lui avait suggéré de faire un grand ménage dans sa garde-robe pour faire un don de vêtements. M. De Santis, qui joue à la loterie depuis les années 1970, avait déjà remporté 4.000 dollars (2.600 euros) au début des années 2000. Avec ses gains, M. De Santis envisage notamment de muscler son plan retraite et de se payer quelques matches de hockey sur glace avec son neveu.

Dépressif, un Japonais a ingéré 1.894 pièces de monnaie

Se rendant à l'hôpital pour une consultation d'ordre psychiatrique, un Japonais s'est finalement fait opéré en urgence.

Un Japonais, âgé de 51 ans, était venu consulter pour dépression au centre médical de la Tokyo Medical and Dental University. Suite à la consultation, l'homme est envoyé en urgence au bloc opératoire pour se faire ôter 1894 pièces de l'estomac, soit 8,07 kilos de pièces de monnaie. Ce cas clinique a été présenté en avril 2018 dans la revue Acute Medicine & Surgery. Un cas similaire a été observé en 2008 : une Américaine de 57 ans qui refusait de manger avait 600 pièces de monnaie dans son estomac. Marc Gozlan, un journaliste médico-scientifique qui tient le blog Réalités Biomédicales sur le site internet du Monde a expliqué : "Ce patient est atteint de pica. Ce trouble est caractérisé par l'absorption itérative de substances non comestibles, plus ou moins répugnantes ou nuisibles, telles que de la terre, de l'argile, de la craie, du papier ou, dans ce cas précis, des pièces de monnaie."

DÉVELOPPEMENT DES ZONES FRONTALIÈRES

L'enjeu d'aujourd'hui

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a affirmé depuis la capitale tunisienne, que "l'enjeu d'aujourd'hui est le développement des zones frontalières qui jouissent de l'attention et de l'appui du président de la République, Abdelaziz Bouteflika".

PAR LAKHDARI BRAHIM

Intervenant à l'ouverture des travaux du Comité bilatéral frontalier algéro-tunisien, M. Bedoui a déclaré, que "l'enjeu d'aujourd'hui est le développement des zones frontalières qui jouissent d'une grande attention et appui de la part du président de la République, Abdelaziz Bouteflika", ajoutant que "ces zones nécessitent un intérêt particulier, au vu de leurs spécificités par rapport aux autres régions des deux pays".

Il a souligné, dans ce sens, que "le développement doit englober tous les aspects d'une vie décente pour les populations de ces zones et leur désenclavement, à partir de la mise en place des infrastructures de base qui ouvrent la voie à la construction des grandes infrastructures socioéconomiques".

A ce propos, le ministre de l'Intérieur a indiqué que "l'aménagement de la bande frontalière commune est à même d'impacter, positivement, les déplacements des personnes, en leur permettant de bénéficier des services mutuels, notamment dans les domaines sanitaire, touristique et éducatif. Il a cité, en outre, la facilitation de la coordination et de l'échange d'assistance entre les corps de la Protection civile, en cas de catastrophes naturelles dans l'un des deux pays et la garantie de plus d'efficacité aux services sécuritaires, face aux différentes formes de criminalité dans la bande frontalière commune.



lière commune. Evoquant l'enjeu sécuritaire dans les zones communes entre les deux pays, le ministre s'est félicité des résultats enregistrés dans ce domaine, "grâce à la coordination étroite et à l'action commune entre les dispositifs sécuritaires des deux pays", affirmant que la sécurité de l'Algérie et celle de la Tunisie sont intimement liées.

Le ministre de l'Intérieur s'est dit également "profondément satisfait" des "résultats positifs et acquis, réalisés dans le cadre des discussions entre les corps de sécurité des deux pays", rappelant la signature d'un accord sécuritaire, le 19 mars 2017, "définissant les axes majeurs de coopération entre les deux parties en exhortant les deux parties, à la conjugaison des efforts et à l'échange d'expériences et d'expertises pionnières, en matière de lutte contre le crime organisé, sous toutes ses formes". Dans le même sillage, le ministre a évoqué également, "les acquis en matière de coopération décentralisée entre collectivités territoriales, algériennes et tunisiennes", à travers la signature de plusieurs conventions entre les capitales des

deux pays et entre les wilayas frontalières, visant "le noble objectif du développement de ces régions aux différents plans social, économique, culturel, touristique et bien d'autres".

Bedoui a exprimé le vœu de voir les experts et les walis aboutir à l'issue de cette rencontre, à "des mesures et solutions pratiques, à même de booster le développement au niveau des régions frontalières, un développement touchant différents domaines et prenant en compte les spécificités de chaque région".

Entretien avec le Président tunisien, M. Béji Caïd el Sebsi

Lors de cette rencontre, tenue au siège de la Présidence à Carthage, M. Bedoui a transmis au Président tunisien, un message d'amitié et de considération du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, par lequel "le chef de l'Etat souhaite plein de succès à la Tunisie, pays frère".

Dans une déclaration à la presse, Bedoui a indiqué qu'il avait abordé avec le Président tunisien, le contenu de la ren-

contre du comité bilatéral frontalier algéro-tunisien, axé sur le développement des wilayas et des régions frontalières, à l'issue duquel d'autres rencontres régulières auront lieu afin de concrétiser les orientations des dirigeants des deux pays.

Il lui a, également, fait part de la nécessité de mettre en œuvre la coopération, au mieux de ces régions et de leurs habitants. Par ailleurs, M. Bedoui a été reçu par le chef du Gouvernement, Youssef Chahed, et s'est entretenu avec son homologue tunisien. Pour rappel, le ministre de l'Intérieur effectue une visite officielle en Tunisie, où il co-préside avec son homologue tunisien Hichem Fourati, les travaux du Comité bilatéral frontalier algéro-tunisien, auxquels participent les walis des régions frontalières des deux pays.

Cette rencontre, de deux jours, permettra aux walis des régions frontalières des deux pays (El-Tarf, Souk-Ahras, Oued Souf, Tébessa) et (Jendouba, Le Keuf, Tozeur, Gafsa), d'aborder la question du développement et de la relance des régions frontalières.

L. B.

CRISE À L'APN

Said Bouhadja répond à Ouyahia

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Said Bouhadja a répondu, du tac au tac, à la demande d'Ahmed Ouyahia qui lui a réclamé samedi, de démissionner de son poste de président de l'APN, après avoir fait l'objet d'un retrait de confiance massif de la part des députés de la majorité.

"Le problème est entre moi et Ouyahia", a-t-il dit dans un entretien hier, pour une chaîne de télévision privée, ajoutant que : "Je refuse d'entendre parler de démission, car elle n'a pas de sens".

Et le président de l'APN, toujours en poste, de charger à nouveau Ouyahia, en disant que "La crise vient de l'extérieur, le problème est entre moi et Ouyahia qui a instruit ses députés".

A propos des accusations contenues dans la motion de retrait de confiance, Bouhadja les rejette globalement et dans le détail, en expliquant qu'elles "ne sont pas fondées". Et de se défendre également, de chercher quelque protection de la présidence de la République, assurant que "la Constitution me protège suffisamment".

En vieil apparatchik du parti qui connaît bien les pratiques du système, Said Bouhadja ajoute dans le même entretien : "Je suis un homme politique, je connais bien ces problèmes".

Mais, d'un autre côté, Said Bouhadja a confirmé sa volonté de démissionner de la présidence de l'APN. "Oui, j'ai l'intention de quitter le Parlement. Cela n'est pas un problème", a-t-il dit hier, dans une déclaration à TSA, sans donner plus de précisions sur les modalités de l'annonce de sa démission.

Said Bouhadja reproche, à Ahmed Ouyahia et Djamel Ould Abbas, d'avoir utilisé la présidence de la République pour pousser leurs députés à se rebeller contre lui.

"Hier, ils ont dit que la présidence n'avait rien à avoir dans cette affaire. Alors, pourquoi ont-ils dit à leurs députés, de signer contre moi en affirmant que l'ordre venait de la Présidence ?", poursuit M. Bouhadja. Avant de conclure : "Ils se contredisent. Ils sont dans l'illégalité. Mais je ne compte plus les suivre".

R. R.

PISTON À SONATRACH

Ould Kaddour botte en touche

Le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, semble avoir mal digéré les déclarations sur le recrutement par piston, au sein de la compagnie qu'il dirige en les qualifiant, ce dimanche, de "discussions de couloirs", qui n'intéressent en aucun cas son administration.

M. Ould Kaddour s'exprimait à l'occasion d'une conférence de presse, animée en marge de la signature d'un contrat avec Total, pour la réalisation d'une usine de production de polypropylène.

Il y a quelques jours, un cadre dans la direction de la communication de Sonatrach rattaché au Cabinet, Zine Ameur, a reconnu, dans l'émission "Kahwa wel Djoman" d'Ennahar TV, avoir été recruté à Sonatrach, grâce à un membre de sa famille, l'ancien P-dg du groupe pétrolier, M. Mazouzi. Des déclarations qui ne sont pas du goût de Ould Kaddour, qui s'est exclamé : "Quel message veut-il transmettre ?". Après quoi, le patron de Sonatrach a essayé de dédramatiser les choses, en assurant que ces choses "ont cours dans toutes entreprises" et tout en précisant, que le plus important pour son groupe, est "d'exploiter le potentiel énorme que recèlent les côtes algériennes".

Le 25 septembre, l'ancien P-dg de Sonatrach, Abdelmadjid Attar, invité de TSA Direct, a soutenu lui aussi, que beaucoup de recrutements se font par piston à Sonatrach, même du temps où il était son patron.

Deux accords de partenariat entre Sonatrach et total

La compagnie Sonatrach et le Groupe énergétique français Total, ont conclu, hier à Alger, deux nouveaux accords dans l'amont pétrolier et la pétrochimie.

Le premier, conclu entre Sonatrach, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et Total, porte sur la valorisation des réserves d'hydrocarbures situées sur le périmètre de TFT sud, estimées à plus de 100 millions de Barils équivalent pétrole (bep).

Le second contrat, permettant de créer une joint-venture entre Sonatrach et Total, est destiné à mener à bien, un projet pétrochimique commun à Arzew, comprenant la construction d'une usine de déshydrogénation de propane (PDH) et d'une unité de production de polypropylène, d'une capacité de 550.000 tonnes/an.

R. N.

A ALGER

Les prix des parkings flambent

Stationnements payants, parkings publics, forfaits post-stationnement : les Algérois n'ont jamais payé leur stationnement aussi cher qu'aujourd'hui. Le marché du parking, par un effet de vases communicants, récupère la mise.

PAR IDIR AMMOUR

La demande est forte, l'offre est rare et si les prix sont déjà faramineux, ils restent en dessus de leurs niveaux historiques : tous les ingrédients d'une ruée spéculative sont réunis. La gueule de bois va être sévère pour les conducteurs de la capitale. La nouveauté du stationnement payant, qui entre en application depuis le 1^{er} octobre, change en profondeur les règles du jeu dans tous les parkings publics gérés par l'EGCTU (Entreprise de gestion de la circulation & transport urbain de la wilaya d'Alger). Et pour cause : les tarifs de stationnement à l'heure ou à la journée ont subitement augmenté. Une affiche collée devant les caisses des parkings étatiques de Tafourah, Bezier, Ali-Mellah, Place des Martyrs, Capitaine-Menani annonce la couleur. Ticket : 100 DA les deux premières heures avec une majoration de 50 DA chaque nouvelle heure. L'abonnement mensuel qui était de 4.500 DA est passé à 7.140 DA. Douche froide pour les habitués de ces aires de stationnement dont la plupart travaillent à Alger-Centre et n'ont



pas d'autre moyen hormis l'utilisation de leur véhicule pour rejoindre leur entreprise. Dépités, ils laissent éclater leur colère devant ces augmentations conséquentes qu'ils ne s'expliquent pas. C'est la magie du parking ! Le stationnement en ville coûte cher, très cher. Surtout depuis que le parking privé est devenu inévitable. La surveillance a, inévitablement, un coût. Trop élevé ? Oui, trop élevé. C'était en tout cas l'opinion de plusieurs automobilistes rencontrés. C'est le cas d'Abdelghani qui travaille dans un bureau d'étude au niveau d'Alger-Centre. Il habite Sidi-Moussa et stationne sa voiture, tous les jours, au parking Tafourah pour rejoindre la boîte qui l'emploie. D'habitude dit-il "je payais entre

140 et 160 DA par jour. Là je passe carrément à 400 DA par jour. Cela représente le quart de mon salaire.

C'est comme si je partageais mon indemnité journalière avec le parking. Je trouve cela abusif. Payer si cher pour aller à son travail est invraisemblable. Du coup, je sillonne les rues adjacentes dans l'espoir de me garer gratuitement".

Pris entre l'enclume et le marteau, les automobilistes ont tendance de choisir entre la cherté des parkings publics et le risque des parkings clandestins. Cette fois-ci, c'est Oulhadj qui est devant le fait accompli en déclarant : "Je prends des risques, c'est une évidence mais ai-je vraiment le choix ?

C'est trop cher les parkings soi-disant

organisés. De toutes les façons, même si j'ai avec quoi payer, il n'y a pas de place. C'est constamment saturé. L'État ne fait rien pour changer les choses. Ils ne construisent pas, ils ne régulent pas le marché... tout le monde a trouvé son compte, mise à part les automobilistes. C'est l'anarchie totale", poursuit notre interlocuteur. Hors de lui, Mohamed, habitué du parking Bezier, s'insurge également contre cette augmentation subite de la tarification des parkings étatiques : "Je suis hors de moi mais je suis obligé de payer. Je ne peux pas prendre le risque de garer ma voiture flambant neuve dehors avec tous les risques de vol et de vandalisme qui écumment la capitale".

I. A.

FONDS DE LA ZAKAT

Plus d'1,4 milliard de dinars collectés

PAR RACIM NIDAL

Le montant global officiel de la collecte de la Zakat pour l'année 1439 de l'Hégire (2018) a atteint 1,456 milliard de dinars, a

ANCIEN MINISTRE
DE L'HYDRAULIQUE

**Mohamed
Douihasni**
tire sa révérence

L'ancien ministre de l'Hydraulique, Mohamed Douihasni, est décédé dimanche à Ouamri, dans la wilaya de Médéa, à l'âge de 71 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le défunt avait occupé plusieurs postes de responsabilité, dont celui de membre du Conseil de la nation, avant de devenir ministre de l'Hydraulique entre 2003 et 2004. Il a également été élu au sein du madjlis echchoura de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

Mohamed Douihasni sera enterré au cimetière de sa ville natale, Ouamri (33 km à l'ouest de Médéa).

R. N.

annoncé le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa.

Le ministre a indiqué, sur sa page Facebook, que ce montant "est le plus élevé enregistré depuis la création du fonds de la Zakat en 2002, dépassant, ainsi, le chiffre enregistré l'année dernière (près de 5 milliards de centimes)", ajoutant que ce bilan reflète "la confiance grandissante placée par les bienfaiteurs en ce fonds mais aussi l'efficacité et l'abnégation des responsables de ce projet".

Selon les chiffres avancés, "la wilaya de Constantine est classée première en matière de fonds de Zakat, avec 72,6 millions DA avant Sétif et Alger, tandis que la wilaya d'Adrar vient en tête en ce qui concerne la Zakat des récoltes avec plus de 16 millions DA et Sétif en première position quant au montant de la Zakat d'El-Fitr (plus de 110 millions DA).

Ces sommes ont été distribuées au profit des familles nécessiteuses tout au long de l'année, avec une petite contribution consacrée à l'alimentation du fonds central de la Zakat qui a contribué, à son tour, à

l'initiative - Le cartable de l'orphelin - et à la prise en charge des victimes des inondations de Bir-Chouhada dans la wilaya d'Oum el-Bouaghi, a précisé Mohamed Aissa.

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait fixé le nissab de la Zakat de l'argent et des offres commerciales pour cette année à cinq cent cinquante-deux mille et cinq cents dinars algériens (552.500 DA).

La Zakat correspond au quart du dixième, soit 2,5 % de toute valeur ayant atteint le Nissab au terme d'une année, à savoir l'argent, les offres commerciales et les marchandises évalués au prix de vente actuel le jour de la Zakat.

Le nissab de la Zakat a été calculé sur la base de 20 dinars or dont le poids équivaut 85 grammes alors que l'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et métaux précieux (Agenor) a fixé le prix du gramme d'or de 18 carats à 6.500 DA.

Le ministère des Affaires religieuses a mis à la disposition des personnes devant s'en acquitter le fonds de la Zakat sous le

compte CCP national 4780 - 10 et les comptes CCP répartis à travers les wilayas.

"Les œuvres de charité sont destinées aux besogneux, aux mendicants, à ceux qui s'occupent (de ces œuvres), aux sympathisants, aux esclaves, aux sinistrés au combat pour la cause de Dieu, aux voyageurs : (c'est là) un arrêt de Dieu qui est omniscient et plein de sagesse" (le verset 60 de Sourate Ettawba (repentance).

Par ailleurs, le ministère avait fixé le montant de la Zakat el-Fitr pour le mois de Ramadhan 2018 à 120 DA.

Les imams des mosquées avaient procédé, en collaboration avec les comités religieux des mosquées, à travers l'ensemble du territoire national, à la collecte de Zakat el-Fitr, à compter du 15^e jour du mois de Ramadhan, en vue de sa distribution aux nécessiteux, un ou deux jours avant Aid el-Fitr. Chaque musulman ayant les moyens financiers doit s'acquitter de la Zakat el-Fitr pour lui ainsi que pour les personnes dont il a la charge.

R. N.

RENVERSEMENT D'UN BUS À ATH-OUARTILÈNE

1 écolière tuée et 22 autres blessés

Une écolière a trouvé la mort, hier, suite au renversement d'un bus de transport scolaire survenu à Aguemoune dans la commune d'Ath Ouarthilène (84 km à l'ouest de Sétif). Plus d'une vingtaine de blessés parmi les passagers sont également à

déplorer. Selon les indications fournies par la protection civile, l'accident s'est produit peu après 7h du matin sur le CW 04 à hauteur du lieu-dit Akkerou Wakli entre Aguemoune et Ath Ouarthilène quand un minibus de transport scolaire a dérapé puis

s'est renversé avant de faire une chute dans un ravin.

Une écolière de 15 ans a trouvé la mort sur les lieux alors que 22 autres passagers dont quatre adultes et 18 élèves ont été blessés.

R. N.

LE 5 OCTOBRE FAIT PARLER LES PARTIS POLITIQUES

"Nous avons raté le virage de la démocratie"

30 après, le 5 octobre reste l'événement ancré dans la mémoire collective. Les partis politiques n'ont pas raté l'occasion de s'exprimer sur un sujet qui a constitué la pomme de discorde entre le discours officiel et la société civile autour de cette tragédie.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Il est notoire de constater que les autorités officielles n'ont pas commémoré les événements d'Octobre 1988 comme il se doit. Les discours sont laconiques et empruntent toujours la thèse du "complot" et la "manipulation".

Or pour le FLN, le vieux parti impliqué dans la gestion du pays à l'époque, il n'y pas eu de réaction. Seul un ex-député de ce parti à Chlef, Youcef Nahat, a eu l'audace de dire dans un entretien à un média que "nous sommes très loin de la véritable démocratie après le déclenchement de ces événements". Il illustre ces propos par "la fragilité des institutions et la preuve, c'est ce qui se passe actuellement à l'APN". D'autres réactions ont emprunté le ton de la critique, dont celle du RCD qui soutient que "la réalisation des idéaux pour lesquels octobre 88 a été déclenché ont été réduits".



La plupart des partis d'opposition ont la même vision sur les conséquences des événements d'Octobre 88 : Il y a un déficit démocratique visible. D'autres ont des mots durs pour qualifier la situation politique actuelle induite 30 ans après le déclenchement de cette vaste révolte. Moussa Touati président du FNA regrette que "le 5 octobre n'a pas profité au peuple mais aux gouvernements".

Il déplore que des années après "malgré les luttes, le peuple n'a rien gagné". Que reste-il en effet de cette onde de choc qui a bouleversé le paysage politique algérien ? Pour d'autres partis qui ont pris un certain courage pour s'exprimer franchement, il y a de l'étonnement. Ainsi, il en va de la réaction du MSP qui considère que "les causes et les arrière-pensées du 5 Octobre demeurent floues" en estimant que "la

vérité historique sur ces événements demeure inconnue".

Le clou est donc enfoncé après ces années qui a vu surgir "Octobre rouge". Il est certes admis que des acquis ont été enregistrés à l'instar du multipartisme, le changement constitutionnel et d'une façon circospecte la liberté d'expression. Mais pour les formations politiques, cela reste toujours insuffisant par le fait que certains veulent saper ces changements. On note quand même que les partis comme le FLN et le RND qui s'expriment rarement sur cette question, cultivent les mêmes arguments.

Dans son discours adressé à ces militants, Ahmed Ouyahia SG du RND pense que "les jeunes martyrs des événements d'octobre 1988 ont été victimes d'une manœuvre politicienne qui a plongé l'Algérie dans l'anarchie et ensuite dans le terrorisme barbare". Une déclaration qui ne surprend pas puisque octobre 88 est mis en lien avec le terrorisme comme si c'était une logique naturelle.

Toujours est-il que ces événements sont revendiqués par un large pan de la société civile qui a toujours revendiqué les zones d'ombre et la part "cachée" à cet octobre sanglant. Au-delà des chiffres sur le nombre des victimes qui fait querelle, la société civile estime que la vérité doit être racontée et que, pourquoi pas, la date du 5 octobre soit consacrée historiquement.

F. A.

EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE EN MATIÈRE DE RÉFORME PÉNITENTIAIRE

Colloque international aujourd'hui à Alger

PAR CHAHINE ASTOUATI

Un colloque international sur la thématique de l'expérience algérienne en matière de réforme pénitentiaire à travers la coopération avec l'Union européenne (UE) sera organisé à partir d'hier à Alger, indique dimanche un communiqué du ministère de la Justice.

Lors de ce colloque de deux jours, organisé en collaboration avec la Commission européenne, il sera procédé à "l'exposition des réformes opérées dans le secteur pénitentiaire dans différents domaines : législatif et réglementaire, humanisation des

conditions de détention, telle que stipulé par les traités internationaux en matière de droits de l'Homme, promotion des ressources humaines et application des programmes de réinsertion".

Ces réformes concernent, également, "la modernisation du secteur pénitentiaire, par le biais de la construction d'établissements pénitentiaires en conformité avec les standards internationaux, l'introduction de l'informatique et la planification stratégique dans la gestion des établissements pénitentiaires".

Ce colloque "est une opportunité pour mettre en exergue les aspects positifs de la

coopération avec l'Union européenne, qui a contribué à la réforme pénitentiaire à travers deux programmes", note le ministère de la Justice. Le premier programme a concerné l'appui de la réforme pénitentiaire en Algérie pendant la période 2008-2014 et comporte 4 axes essentiels: la réinsertion, la formation des ressources humaines, les systèmes informatiques et la sécurité, alors que le second programme consiste en le jumelage avec l'administration française et italienne et tend à concrétiser et mettre en œuvre l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE, pendant la période allant du 16 mai 2016 au 15 novembre 2018,

précise-t-on. Il est prévu au deuxième jour de cette rencontre l'organisation pour les participants d'une visite à un établissement pénitentiaire et à l'École nationale des fonctionnaires de l'Administration pénitentiaire. Le colloque verra la participation, notamment, des directeurs des administrations pénitentiaires française, italienne, tunisienne, libyenne, mauritanienne, malienne, nigérienne et burkinabé, les représentants de différentes organisations internationales en Algérie : CICR, Unicef et Pnud, ainsi que l'ambassadeur de l'UE à Alger.

C. A.

ALI HADDAD :

"A part l'industrie militaire, tout est privatisable"

PAR RANIA NAILI

Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE) et néanmoins patron du groupe ETRHB, Ali Haddad, souhaite que les portes des entreprises publiques dans tous les secteurs soient ouvertes aux opérateurs privés pour y investir mais surtout en devenir propriétaires.

Dans son allocution prononcée avant-hier à l'ouverture de la 4^e édition de l'Université d'été du FCE qui se tient du 5 au 7 octobre 2018, à El-Oued, Ali Haddad ne s'est pas encombré de formules pour aller droit à son but :

"A l'exception des industries militaires, les autres secteurs doivent être ouverts, sans a priori, à l'investissement privé". Autrement dit, lui et ses collègues du FCE ne perdent pas espoir de pouvoir mettre la main sur les fleurons de l'industrie nationale dont les actifs font saliver d'avance. Haddad pense que ces transferts de propriété ou prise de participations dans un premier temps constituent un "gage d'amélioration incontestable du climat de l'investissement et un impératif pour renforcer l'attractivité

économique de l'Algérie". L'Algérie doit d'après lui, donner à l'adresse des opérateurs économiques nationaux et étrangers des "signaux forts d'ouverture de son économie". Il prétend ainsi que l'investissement public nécessite la "diversification des sources de financement à travers le renforcement du Partenariat Public-Privé".

Faut-il rappeler que cette formule adoptée lors de la dernière tripartite a été par la suite décrétée nulle et non avenue par le président de la république qui y a vu, à juste titre d'ailleurs, une manière de mettre en coupes réglées le patrimoine public. Ali Haddad qui a tenté sans succès pour l'instant de racheter l'entreprise algéro-espagnole Fertial via ce mécanisme, revient ainsi à la charge en remettant au goût du jour ce fameux et fumeux partenariat public-privé.

Il en a d'ailleurs fait un plaidoyer dans son allocution en estimant que l'introduction "intelligente et bien étudiée" du dispositif du partenariat public-privé est de nature à "apporter plus d'efficacité" dans la gestion et la conduite des projets de réalisation des infrastructures et des équipes

de services publics.

Le patron du FCE pense également qu'en termes de partenariat sociétaire, le processus de "modernisation" des entreprises publiques devra se poursuivre en les encourageant à aller vers des partenariats pour gagner en "efficacité managériale et acquérir le savoir-faire technologique". Pour ce faire, Ali Haddad affirme que cette perspective requière des "réformes audacieuses et une ouverture plus affirmée de son économie" (de l'Algérie ndr). Il s'est appuyé sur la déclaration du président de la République à l'occasion de la dernière réunion du Conseil des ministres dans laquelle il a ordonné l'approfondissement des réformes.

"Nous devons approfondir les réformes déjà engagées dans tous les secteurs. Ces réformes garantiront une justice sociale toujours intense mais aussi plus transparente, plus efficace et plus équitable. Elles devront garantir aussi un service public davantage allégé des lourdeurs bureaucratique".

R. N.

LIMITATION DES VISAS ENTRE
L'ALGÉRIE ET LA FRANCEOuyahia entend faire
jouer la réciprocité

"Il n'y a pas de crise dans les relations algéro-françaises", a fait savoir avant-hier, Ahmed Ouyahia, après la décision de Paris, de ne plus faire assurer la protection de l'ambassade d'Algérie.

Après cette mesure aussitôt suivie par l'Algérie, le chef du Gouvernement a fait remarquer, que son pays n'avait fait qu'appliquer la réciprocité.

Pour ce qui concerne la réduction du nombre de visas octroyés par la France aux ressortissants algériens, il a signalé, là aussi, qu'Alger pourrait être amenée à en faire de même "si cela continue".

S'exprimant lors d'une conférence de presse, en marge d'un séminaire du RND dont il est le secrétaire général, M. Ouyahia a tenu à souligner que, pour autant, il n'y avait pas de crise entre les deux pays.

"L'Algérie gère ses intérêts,
la France également"

Étant ses propos concernant l'absence d'une crise entre les deux pays, M. Ouyahia a rappelé la tenue, la semaine dernière, de la commission d'experts des deux pays, l'organisation d'une rencontre bilatérale au niveau des ministres à fin octobre, et la Haute commission bilatérale, coprésidée par les deux premiers ministres, prévue en décembre prochain à Alger.

"Le climat est normal et les relations bilatérales n'ont jamais été des rapports de cadeaux. L'Algérie gère ses intérêts et la France également", a-t-il soutenu.

MÉDECINS RÉSIDENTS
Un sit-in devant
le ministère
de l'Enseignement

Les médecins résidents ont annoncé hier, dimanche 07 octobre, dans un communiqué, un Sit-in ce lundi 08 octobre à 10h00, devant le siège du ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique.

En effet, les médecins résidents candidats au DEMS, ont appelé, dans un communiqué, à des sit-in ce lundi 08 octobre à 10h00, devant le siège du ministère de l'Enseignement et aussi des sit-in devant toute les facultés de médecine à travers le pays le mardi 09 octobre à 11h00, afin de revendiquer leurs droits légitimes (non programmation d'une session de rattrapage, le non droit aux inscriptions à l'année universitaire 2018-2019, la cessation de paiement...).

R. N.

ENSEIGNANTS - ÉLÈVES

Vers l'émergence d'un système
d'enseignement interactif

Le ministère de l'Éducation nationale s'apprête à procéder, à partir du mois de juillet prochain, au lancement d'un "Plan stratégique" de formation des instituteurs, basé sur un enseignement interactif intégrant ces derniers et leurs élèves.

PAR ROSA CHAOUÏ

S'exprimant, hier, durant l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, l'inspectrice centrale du ministère de l'Éducation estime, qu'une école de qualité, en même temps qu'elle exige du temps, passe préalablement par une formation "performante" des instituteurs.

Mme Fatiha Moualek précise, que ce plan de formation, étalé sur une période de trois années, va bénéficier en priorité aux enseignants nouvellement recrutés, dont elle indique qu'ils auront à jouer le rôle de "catalyseurs du changement" attendu.

A l'effet d'améliorer leurs pratiques pédagogiques et éducatives, Mme Fatiha Moualek précise, que le cycle de formation, élaboré à l'intention des enseignants, comporte en



outre des cours de didactique des langues, des disciplines scientifiques et sociales et de conception de sujets d'examens. Commentant, par ailleurs, le phénomène de "surcharge des classes", à propos duquel elle dégage la responsabilité du ministère de l'Éducation, l'intervenante signale que cette question reste limitée aux seules localités où, dit-elle, ont été observés des retards de programmes de construction d'écoles, qu'elle impute à "des années de restrictions budgétaires".

Cours de soutien : c'est un "danger"
pour les élèves !

Les cours de soutien, en dehors de l'école, sont devenus le souci numéro un pour la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, et semble être "plus grave" que la violence en milieu scolaire, estime le psy-

chologue Rabeuh Loucif.

Dans une intervention sur le plateau d'une chaîne de Télévision privée, le psychologue Rabeuh Loucif regrette le fait que l'élève, par la force des choses, n'aura plus confiance en lui en pensant qu'il ne puisse pas réussir sans les "cours de soutien". Or, la clé de la réussite est la confiance en soi. "On peut maîtriser la violence, mais on ne peut pas maîtriser l'élève qui dépend des cours de soutien, dès sa première année primaire" ! "Et c'est là le danger ! Cela signifie, malheureusement, que l'école algérienne est en faillite" !, a-t-il regretté.

Faisant le point, le psychologue Rabeuh Loucif insiste sur l'amélioration de la relation élèves-enseignants. "Très souvent, l'enseignant ignore l'état psychique de son élève" ! a-t-il déploré. D'où il plaide pour une "formation continue" des enseignants en pédagogie. Selon lui, il est nécessaire d'introduire un règlement interne au sein de l'école obligeant l'élève, notamment les candidats au baccalauréat, à respecter le "volume horaire", éviter l'absentéisme et ainsi, "à ne pas compter sur les cours en dehors de l'école". Pour rappel, Mme Benghabrit a tracé avant-hier samedi, une nouvelle feuille de route pour son secteur, en misant sur la "lutte contre la violence", et en mettant en garde les enseignants contre certaines attitudes qui ternissent leurs images, et portent un préjudice sur la stabilité de l'école.

R. C.

VRAI OU FAUX

L'Égypte durcit-elle le visa pour les Algériens ?

PAR RAYAN NASSIM

Une information, publiée initialement par les médias tunisiens, relayée sur Internet puis par des médias algériens, a fait état d'un durcissement des conditions d'octroi des visas, par l'Égypte pour les ressortissants des pays du Maghreb.

Un document signé par l'ambassadeur de Tunisie en Égypte, Nejjib Mnif, a notamment été diffusé sur les réseaux sociaux et reproduit par certains médias tunisiens. Il citait ainsi, la nécessité d'une attestation de travail ou encore la nécessité de posséder 2.000 dollars sur son compte bancaire, pour pouvoir solliciter un visa permettant de se rendre en Égypte.

Très rapidement, l'ambassadeur d'Égypte en Tunisie, Nabil Habachi, a démenti l'information sur les ondes de Mosaïque FM, une radio privée tunisienne. Il a assuré à la presse tunisienne, que "le document relayé

sur Internet concernant de nouvelles restrictions n'a pas été encore vérifié".

Pour sa part, l'agence officielle tunisienne TAP rapporte : "Jusqu'à présent, la Tunisie n'a reçu aucune correspondance officielle des autorités égyptiennes, au sujet du durcissement des restrictions au voyage pour les ressortissants tunisiens, a indiqué, samedi, une source responsable au ministère des Affaires étrangères, sous couvert de l'anonymat". Elle ajoute : "Jointe au téléphone par l'agence TAP, la même source a démenti l'information, selon laquelle l'Égypte aurait informé la Tunisie des nouvelles restrictions au voyage pour les passagers tunisiens".

En ce qui concerne l'Algérie, une source algérienne que nous avons interrogée, affirme que l'information est "non confirmée" et de toute façon, "l'autorisation sécuritaire imposée aux ressortissants maghrébins en plus du visa depuis des

années, est bien plus restrictive", explique notre source.

En effet, "l'ambassade d'Égypte n'est pas autorisée à octroyer un visa, avant de solliciter l'accord des services" de renseignements, affirme la source diplomatique. Cette dernière a également resitué cette récente rumeur, dans le contexte géopolitique.

"L'Égypte verrouille au maximum et négocie bien avec l'Union européenne pour obtenir des fonds, dans le cadre du contrôle des frontières et de la gestion migratoire", indique notre source. "L'Égypte vient même d'obtenir de la part de l'UE, l'accord pour la tenue d'un Sommet euro-arabe, en février prochain au Caire. Ce Sommet sera, bien entendu, dominé par la question de la migration", affirme la même source.

R. N.

SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS

La HIISE organise 4 rencontres régionales de formation

La commission permanente de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), organise les 8, 11, 15 et 18 octobre, la deuxième session de formation au profit des membres de ses permanences, dans les wilayas de Constantine, Bejaia, Ghardaïa et Tlemcen, a indiqué hier, un communiqué de la HIISE.

"Cette session, qui sera organisée sous forme de rencontres régionales et coïncidant avec la révision annuelle des listes électorales, avant les prochaines échéances

électorales, portera sur trois thèmes, ayant trait aux méthodes et moyens de supervision de la révision des listes électorales par l'administration, les procédures liées à l'élection présidentielle, ainsi que le rôle de contrôle de l'élection par la HIISE", a précisé la même source.

Cette session est la deuxième du genre organisée par la HIISE, après celle tenue en avril 2018, ayant porté sur "l'évaluation du travail au moyen d'outils de contrôle", "les engagements des membres de la HIISE" et "la méthodologie inhérente

à l'élaboration des rapports".

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre, "de la concrétisation des missions constitutionnelles de contrôle confiées à la HIISE, afin d'unifier la compréhension et la perception, d'unifier l'interprétation des textes et d'unifier leur application sur le terrain, en vue de parvenir au développement d'un processus électoral sérieux, crédible et rassurant pour l'ensemble des partenaires politiques".

Selon la même source, la HIISE accorde "un intérêt soutenu" à ces rencontres, au

vu de leur impact positif sur les membres de cette instance, d'une part, et sur le développement de l'opération électorale, étant l'essence même des efforts et missions de l'instance, d'une autre part.

Pour rappel, ces rencontres régionales sont animées par les membres de la commission permanente de la HIISE, avec la participation des membres des permanences et de représentants du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

R. N.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES PAYS SUD-MÉDITERRANÉENS

Laisser le marché fixer les prix

L'efficacité énergétique permet non seulement d'économiser de l'énergie, mais également maintenir les prix stables et éviter le gaspillage. Dario Chello, président de l'association méditerranéenne des agences nationales de maîtrise de l'énergie (Medener).

PAR RIAD EL HADI

Medener plaide pour un changement d'outils en matière d'efficacité énergétique dans les pays du sud de la Méditerranée.

Récemment à Amman, en Jordanie, une conférence sur le thème "Efficacité énergétique et prix de l'énergie où cet expert a montré la nécessité de l'efficacité énergétique et impérieux devoir de réguler les prix tout en supprimant les subventions des pouvoirs publics", rapporte l'Observatoire économique euro-méditerranéen basé à Marseille.

Il s'agit de la sixième conférence organisée par Medener (Association méditerranéenne des Agences nationales de maîtrise de l'Énergie).

Chello affirme que "nous abordons chaque année un grand obstacle en matière de maîtrise de l'énergie et nous tentons d'avancer. Le prix de l'énergie peut constituer un frein en matière d'efficacité énergétique. Dans beaucoup de pays de la rive sud de la Méditerranée, il est ridiculement faible, quand il est payé, car subventionné par les États".

En Algérie, 50 % des abonnés ne règlent pas leurs factures. Dès lors, la population,



les entreprises, n'ont aucun intérêt à investir pour réduire leur consommation. Or l'argent reste la meilleure des motivations, loin devant l'avenir de la planète.

Pour ce qui est de la possibilité de supprimer ces subventions, il dira que "les bonnes pratiques mises en place en Europe en termes d'efficacité énergétique ne peuvent être transférées en l'état au Maghreb et au Mashreq car elles produiraient des résultats nuls. Les cadres législatifs du secteur énergie diffèrent trop".

Ajoutant qu'il n'est pas possible d'attendre que le marché s'instaure dans la rive sud de la Méditerranée car le changement climatique produit ses effets nuisibles dès maintenant. "Supprimer les subventions et laisser le marché fixer les prix conduiraient à de fortes augmentations et à des révoltes, car la population ne pourrait plus se chauffer, se déplacer tant le salaire moyen est modeste. Cet été, le gouvernement jordanien, poussé par la Banque mondiale, a

augmenté le prix de l'énergie. L'ampleur des manifestations qui ont suivi a conduit le gouvernement à faire machine arrière et le premier ministre à démissionner".

Gaspillage de temps et de ressources

Concernant la solution qui peut résider dans des incitations fiscales, cet expert précise que là encore, l'exemple européen ne peut convenir.

"Dans beaucoup de pays de la rive nord, une partie importante du coût des travaux d'isolation est déduite des impôts. C'est très motivant. Mais pour que cela fonctionne, il faut que les populations ciblées disposent d'assez de revenus pour payer des impôts et que les travaux ne soient pas effectués dans le cadre de l'économie informelle. Dans beaucoup de pays méditerranéens, ces deux conditions ne sont pas remplies". Pour cet expert, l'important consiste à devenir pragmatique.

Il s'agit d'abandonner tout dogmatisme. "Les règles du marché ne fonctionnent pas dans des pays sans réelle redistribution des revenus, où des monopoles gèrent des pans entiers de l'économie. Les outils occidentaux mis en place en Afrique conduisent à un gaspillage de temps et de ressources. Il faut les changer. Faute d'argent, les populations de ces pays achètent des climatiseurs bas de gamme, conservent plusieurs dizaines d'années leur frigos... Tout cela consomme énormément" a-t-il souligné. Aidés par les bailleurs de fonds internationaux, les États pourraient par exemple donner un bonus de 75 % de la valeur du produit aux acheteurs de matériels performants. La baisse de la consommation d'électricité serait immédiate et massive. Ces aides vont à l'encontre des règles de libre concurrence prônées par la Banque mondiale et le FMI, mais elles donneraient des résultats. "L'efficacité énergétique ne pose plus de problème technique. Il ne s'agit que de volontés politiques des États et des bailleurs de fonds internationaux", conclut-il.

R. E.

DIALOGUE 5 + 5

Privilégier des initiatives communes pour développer "une économie bleue"

Porter des initiatives communes auprès de l'UE et des bailleurs de fonds, dans le cadre du dialogue 5 + 5, permettra de développer une économie maritime durable, a estimé mercredi à Alger le directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Taha Hammouche.

Le responsable a coprésidé la 4^e réunion du comité directeur de l'initiative pour le développement durable de l'économie bleue en méditerranée occidentale adoptée en novembre 2017 à Naples (Italie) et baptisée "Westmed". Le comité directeur, qui se réunit chaque trimestre, est coprésidé chaque année par un pays différent de la rive nord et un autre de la rive sud de la méditerranée. Cette année, le responsable algérien ainsi que le secrétaire général adjoint de la mer auprès du gouvernement français, Patrick Augier, coprésident le comité.

L'objectif de la réunion a consisté à tracer une feuille de route comportant les projets communs prioritaires en matière de développement des activités liées à la pêche et à l'aquaculture. L'autre objectif des discussions a porté sur l'examen et l'échange autour du projet de déclaration qui sera entériné lors d'une conférence ministérielle

des pays membres du dialogue 5+5 (5 pays du nord et 5 pays du sud de la méditerranée) qui se tiendra le 4 décembre à Alger dans le cadre d'une économie maritime durable (économie bleue).

L'économie bleue est définie par l'utilisation de la ressource disponible localement pour répondre aux besoins tout en valorisant les déchets produits. Les pays membres du dialogue 5+5 travaillent à réaliser des projets communs qui ont pour but de développer l'espace méditerranéen dans le cadre d'une économie maritime durable, a expliqué M Hammouche. Pour sa part, le secrétaire général adjoint de la mer auprès du gouvernement français, Patrick Augier, a indiqué que le comité directeur vise à élaborer une stratégie sur le bassin occidental de la méditerranée dans l'objectif de "monter ensemble" des projets de développement de l'économie maritime.

Dans ce cadre, une feuille de route a été élaborée, au sein de laquelle figurent des thèmes prioritaires tels que la pêche durable, la protection de l'environnement et le développement du réseau économie bleue. En ce sens, le comité travaille à fédérer différents pays pour développer des projets qui intéressent directement les acteurs économiques ou les membres des pays parti-

cipants. Le premier projet lancé, d'un financement de 800.000 euros, consiste en la mise en commun de moyens des membres pour réagir en cas de pollution maritime.

Selon le représentant français, deux autres projets sont en cours de développement d'ici à la fin de l'année en cours. Le premier concerne le développement du réseau économique entre des entreprises des pays du Nord et ceux du sud de la Méditerranée. L'autre projet "pourrait concerner la pêche durable, notamment l'aquaculture", a confié M. Augier. Pour rappel, l'initiative pour le développement durable de l'économie bleue en méditerranée occidentale fait suite à la déclaration ministérielle sur l'économie bleue approuvée par l'Union pour la Méditerranée (UPM) en novembre 2015.

Cette initiative implique cinq pays partenaires, à savoir l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie et le Maroc au côté de cinq États membres de l'Union Européenne (France, Italie, Portugal, Espagne et Malte).

R. E.

ÉCHANGES COMMERCIAUX ALGÉRO-TURCS

Volonté de porter le volume de 3,5 à 10 milliards dollars

Les autorités turques ont la ferme intention d'augmenter les échanges commerciaux entre la Turquie et l'Algérie qui s'élèvent actuellement à 3,5 milliards dollars (2,86 mrd d'euros). "La coopération entre nos deux pays est de nature à porter ces échanges à 5 mrd dollars à brève échéance", déclarait le président turc, mardi 27 février 2018, en ouverture d'un forum d'hommes d'affaires algériens et turcs.

Et il entend bien aller beaucoup plus loin, précise l'Observatoire.

"L'Algérie est très grande et la Turquie très forte. Nous coopérerons davantage pour augmenter le volume de nos échanges, l'objectif étant d'atteindre les 10 mrd dollars à l'avenir" indiquent les responsables politiques turcs.

Le président turc appelle ses compatriotes à investir en masse en Algérie qu'il qualifie d'"île de stabilité politique et économique en Méditerranée et en Afrique". Selon l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), "la Turquie est le premier investisseur étranger en Algérie et compte 138 projets inscrits auprès de l'ANDI dont vingt-trois déjà réalisés avec 74 milliards de dinars algériens (526 M d'euros) d'investissement." Pour les autorités algériennes, "la Turquie est un partenaire stratégique de l'Algérie, elle est aujourd'hui le sixième importateur de produits algériens et le septième plus grand fournisseur de l'Algérie."

En visite officielle pendant deux jours en Algérie, Recep Tayyip Erdogan a signé, en 26 février 2018, sept accords de partenariat et de coopération ainsi que mémorandums d'entente avec ce pays. Ils concernent les secteurs des hydrocarbures (mémorandum d'entente entre Sonatrach et les groupes turcs Rönesans et Bayegan pour la construction d'un site pétrochimique à Adana au sud de la Turquie), de l'agriculture, du tourisme, de la diplomatie, de la culture et de l'enseignement supérieur. Quelque 800 entreprises turques, pour un effectif de 28.000 salariés, sont présentes sur le sol algérien.

R. E.

EL-OUED

91 bus mobilisés pour le transport universitaire

Pas moins de 91 bus de transport d'une capacité de 100 places ont été mis en exploitation au titre de la saison universitaire 2018-2019 pour le transport des étudiants de l'université Chahid Hamma-Lakhdar à El-Oued, ont annoncé, la semaine dernière, les responsables de la Direction des œuvres universitaires.

Cette flotte universitaire devra profiter aux étudiants issus de plus d'une vingtaine de communes, distantes de 10 à 30 km du chef-lieu de wilaya, en assurant différentes dessertes urbaines et semi-urbaines, notamment celles reliant les zones sud, est et ouest de la wilaya, en plus de la ville d'El-Oued, a indiqué, à l'APS, le directeur des œuvres universitaires, Khaled Abdelhakem.

25 de ces bus sont mobilisés pour le transport des universitaires entre différents sites urbains, quartiers et installations publiques notamment, et devront contribuer, en fonction d'un programme de transport à l'amélioration des prestations de transport universitaire, la couverture de différentes lignes et la prise en charge des étudiants lors des heures de pointe, selon le même responsable.

BISKRA

Acquisition de 10 nouveaux appareils d'hémodialyse

Les établissements hospitaliers de la wilaya de Biskra ont été renforcés par l'acquisition de 10 nouveaux appareils d'hémodialyse, a indiqué, la semaine dernière, le directeur local de la santé et de la population, Mohamed Laïb.

Le même responsable a détaillé, à l'APS, que quatre machines ont été attribuées à l'hôpital Ziouchi-Mohamed de Tolga, trois à l'hôpital Achour-Ziane situé dans la commune d'Ouled Djellel et trois autres à l'hôpital Bachir Ben Nasser du chef-lieu de la wilaya, soulignant que le secteur de la santé compte actuellement 53 appareils d'hémodialyse répartis sur divers établissements sanitaires.

Cette nouvelle acquisition permettra, selon le même responsable, le renforcement des services d'hémodialyse afin d'améliorer la prestation fournie aux malades hémodialysés au nombre de 400 dans la wilaya. Pour rappel, le secteur de la santé de Biskra a bénéficié d'un service d'hémodialyse, mis en exploitation au cours du premier semestre de l'année 2018 dans la ville de Zeribet El-Oued.

APS

BECHAR, LIGNE FERROVIAIRE VERS ORAN

Bilan depuis sa mise en service

Très attendu par les usagers de cette ligne ferroviaire, ce nouveau train est composé de six voitures qui offrent une capacité d'accueil de 254 passagers, dont 60 en première classe et 4 autres places spécifiques aux personnes à mobilité réduite, a expliqué Mourad Dib à l'APS.

PAR BOUZIANE MEHDI

Depuis la mise en service de cette ligne en 2010, au moins 991.100 voyageurs ont utilisé la ligne ferroviaire Béchar-Oran-Béchar via Bel-Abbès, a indiqué le directeur régional de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) à Béchar, Mourad Dib, affirmant à l'APS, à l'occasion de la mise en service sur cette voie ferrée du nouveau train Coradia, que ce nombre de voyageurs a été enregistré du 15 juillet 2010 au 31 juillet 2018, ce qui a permis d'atténuer la demande en matière de transport commun dans cette région du sud du pays.

Très attendu par les usagers de cette ligne ferroviaire, ce nouveau train, qui est un train polyvalent de grandes lignes bi-mode (diesel/ électrique 25 KV) avec une vitesse



de 160 km/h, d'une longueur de 110 mètres, est composé de six voitures qui offrent une capacité d'accueil de 254 passagers, dont 60 en première classe et 4 autres places spécifiques aux personnes à mobilité réduite, a expliqué Mourad Dib à l'APS, soulignant que ce nouveau train, dont nous souhaitons la préservation par les voyageurs et citoyens, assurera une liaison, en très bonnes conditions de voyage entre Béchar-Oran et Oran Béchar via Sidi Bel-Abbès, en 6h20 mn au lieu des 7h20 assurées jusque-là par l'ancien train.

Entièrement adapté aux conditions climatiques de la région et du pays (sable, températures élevées), ce train dispose d'un système de climatisation très performant ainsi que des commodités nécessaires pour faciliter l'accès et le déplacement à bord,

en particulier pour les personnes à mobilité réduite, a indiqué, pour sa part, Djballah Yacine, directeur général de la SNTF, présent à Béchar à cette même occasion. Avec un parcours ferroviaire de voie normale de 573,9 km avec un écartement de 1,43 mètre, ce train traverse 8 gares, 21 haltes, 4 passages à niveau gardés et 23 autres non gardés, assurera, dans de bonnes conditions de commodités et de sécurité, le transport de 254 voyageurs en aller et retour Béchar-Oran, a ajouté ce même responsable.

Le premier responsable de la SNTF a fait savoir que 17 trains de type Coradia ont été commandés par la SNTF au titre des efforts de modernisation des transports de voyageurs à travers le pays.

B. M.

ALGER, RÉNOVATION DU VIEUX BATI

Réhabilitation de 1.549 immeubles en 2018

La wilaya d'Alger s'attèle, au titre de ses projets pour l'année 2018, à la rénovation et à la réhabilitation de 1.579 immeubles anciens dans le cadre du Plan stratégique de réaménagement et de modernisation de la wilaya d'Alger, lit-t-on dans le rapport des réalisations de la wilaya pour 2017.

D'après ce rapport, dont l'APS a reçu une copie, le nombre des immeubles et des habitations en cours de rénovation dans la capitale cette année s'élève à 1.579 immeubles anciens, soit l'équivalent de 22.034 unités de logements et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique de réhabilitation et de modernisation de la wilaya d'Alger.

L'opération de rénovation et de réhabilitation avait été lancée mi-2014, et à fin 2017, le nombre des immeubles rénovés a atteint, selon le même rapport, 1.692, soit 34.523 unités de logement. Ainsi, le nombre des immeubles qui seront rénovés, avec les projets à réaliser au cours de l'année 2018, s'élèvera à 3.289 bâtisses.

Le nombre global des immeubles et habitations, nécessitant des travaux de rénovation dans la capitale, est estimé à 14.767 bâtisses, soit 583.184 habitations, rappelle-t-on de même source.

Par ailleurs, le rapport fait état de travaux de restauration et de réhabilitation de l'hôtel des Négociants, de La Batterie (Tabbana) de Halq El-Oued, à El Harrach, du Palais Lavigerie et de la Basilique de Bologhine.

L'opération de rénovation ne concerne pas uniquement les immeubles d'Alger-Centre datant de l'époque coloniale "qui nécessi-

tent une grande restauration" mais également "les cités construites dans les années 70 et 80, à l'instar des cités de Bab Ezzouar, Bachdjerrah, Bourouba et toutes les autres cités au niveau des communes de la wilaya nécessitant « une légère rénovation" et "un rafraîchissement des façades", a fait savoir, à l'APS, le conseiller auprès de la commission chargée du réaménagement et de l'embellissement de la wilaya d'Alger, Mohamed Machouk.

L'opération de rénovation des anciennes bâtisses dans la wilaya a débuté au niveau de l'entrée Est et la Façade maritime, notamment les immeubles de l'Avenue Larbi M'hidi, Didouche-Mourad, Mohamed-V et Colonel Amirouche avant d'être élargie à l'ensemble des cités y compris celles construites dans les années 70 et 80, a indiqué M. Machouk.

La majorité de ces cités post-indépendance nécessitent de légers travaux de rénovation et un rafraîchissement des façades tels que le retrait des antennes paraboliques individuelles et le déplacement des climatiseurs qui ne donnaient pas une image positive à la capitale.

Le même responsable a indiqué qu'il a été procédé à l'installation de plus de 2.300 paraboles collectives et au changement de l'emplacement des climatiseurs.

La réparation des ascenseurs de tous les immeubles d'Alger s'inscrit dans le cadre de la restauration du vieux bâti, a-t-il assuré, rappelant que plus de 780 ascenseurs en panne ont été réparés et 280 autres sont en cours de réparation (35 réparés). Durant l'année 2017, un programme

d'urgence avait été mis en œuvre dans le cadre de l'amélioration de la distribution de l'énergie électrique avec la mise en service de 57 nouveaux postes de transformation à moyenne et basse tensions au niveau des cités d'Alger enregistrant une forte pression.

A titre d'exemple, un poste de transformation à haute tension (220/60 KV) avait été réalisé au niveau de la commune d'Aïn-Benian ainsi que 3 autres postes mobiles à Birtouta (30/60 KV), Rouiba (10/60 KV) et Mahalma (10/60KV).

Durant la même année, 4 autres installations pour l'approvisionnement en gaz avaient été mis en service au niveau des communes d'Ouled Fayet, Khraïcia, Birtouta et Tessala El-Merdja.

Par ailleurs, des projets sont en cours de réalisation pour le raccordement au réseau électrique de 1.892 logements, répartis sur 13 quartiers relevant de 7 communes outre les travaux d'extension du réseau de gaz naturel pour le raccordement de 3.609 logements au niveau de 71 cités relevant de 23 communes.

Dans le cadre du programme d'urgence de 2018, il sera procédé à la réalisation de 116 nouveaux centres publics de distribution de l'électricité à moyenne et basse tensions ainsi qu'un projet de renforcement du réseau de gaz naturel à Aïn-Benian sur un linéaire de 8.419 m en passant par les communes de Chéraga et Aïn-Benian.

APS

ORAN, DIRECTION DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Production en hausse les 5 dernières années



Cette année, cette production halieutique est appelée toujours à la hausse, a fait savoir le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, notant qu'elle a atteint jusqu'à juillet dernier 3.538 tonnes, dont 1.038 tonnes au seul mois cité.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le secteur de la pêche dans la wilaya d'Oran a enregistré une hausse de la production halieutique de 2.082 tonnes dans les cinq

dernières années, a indiqué, mercredi dernier, le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Mohamed Bengrina, soulignant que la production halieutique (hors aquaculture) a connu une évolution constante dans les cinq dernières années passant de 5.760 tonnes en 2013 à 7.842 tonnes l'an dernier.

Le même responsable a précisé à l'APS que la production halieutique dans la wilaya est composée de 80% de poissons bleus, notamment la sardine et les anchois, et de poissons blancs, crustacés et mollusques, ajoutant que cette hausse de la production est due à l'environnement maritime sain permettant une bonne reproduc-

tion des poissons, soulignant que le nombre d'embarcations de pêche de la sardine, qui est de 134 bateaux, n'a pas changé depuis des années.

Cette année, cette production halieutique est appelée toujours à la hausse, a fait savoir le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, notant qu'elle a atteint jusqu'à juillet dernier 3.538 tonnes, dont 1.038 tonnes au seul mois cité.

Actuellement, la flottille de pêche de la wilaya compte 384 bateaux à Oran et Arzew en plus d'un thonier, alors que le nombre des gens de la mer est de 30.000, dont 4.518 marins pêcheurs.

B. M.

OUARGLA, ZONES HUMIDES DE LA WILAYA

Recensement hivernal de la richesse avifaune migratrice

Plus de 20.000 oiseaux aquatiques migrateurs ont été répertoriés par les ornithologues dans les zones humides de la wilaya d'Ouargla dans le cadre du recensement hivernal de la richesse avifaune migratrice, selon la Conservation locale des forêts (CF). Opérée au niveau des plans d'eau et lacs, constituant des zones humides, éparpillés à travers les territoires des communes de Hassi-Benabdallah, Sidi-Khouiled, N'goussa, Aïn El-Beïda, Nezla, Sidi-Slimane et Mégarine, cette opération a permis de dénombrier 32 espèces d'avifaune, en provenance des régions froides de l'Europe.

Elles sont composées, notamment, de la Tadorne Casarca, la Tadorne de Belon, le canard Souchet, l'aigrette gazette, l'échasse blanche, l'avocette élégante, le héron cendré, le busard des roseaux, la sarcelle marbrée, le grèbe castagneux et la poule de l'eau, a-t-on précisé.

D'après la Conservation des forêts, le flamand rose constitue l'espèce la



plus importante en termes de nombre, plus de 14.818 oiseaux, arrivée dans la région, notamment au niveau des lacs de Sebket Sefioune (commune de N'goussa) avec près de 14.550 oiseaux, et le reste vivant en cette période au niveau des lacs de la commune d'Aïn El-Beïda et de la zone d'Oum-Raneb (commune de Sidi Kouiled).

Ce recensement a permis de détecter un seul oiseau de l'espèce de l'aigrette

gazette au niveau du lac Lalla-Fatma, dans la commune de Mégarine, bien que cette espèce soit rarement observée au niveau des zones humides.

La Conservation des forêts a relevé cette saison une nette croissance du nombre d'oiseaux migrateurs dans la région, par rapport à la saison précédente où avaient été recensés plus de 10.935 oiseaux.

APS

OUM EL-BOUAGHI Réhabilitation de 200 immeubles

Pas moins de 203 immeubles, sur un total de 431 bâtiments recensés, ont été réhabilités (parties communes et façades) à travers les communes de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, selon le directeur local de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Mohamed-Chaouki Hebita. Le même responsable a indiqué, à l'APS, que la réhabilitation des immeubles, s'inscrivant dans le cadre du programme de réhabilitation du parc immobilier (exercice 2016-2017) des communes d'Oum El-Bouaghi et bénéficiant à 1.922 locataires résidant dans des bâtiments répartis sur le territoire de la wilaya a nécessité une enveloppe financière de 80 millions de dinars.

Les travaux de réhabilitation de ces bâtiments, selon le même responsable, concernent la rénovation des terrasses, un ravalement de façades, en plus de travaux au niveau des caves et des canalisations d'eaux usées, ainsi que la réparation des ascenseurs, a-t-il détaillé.

M. Hebita a également souligné que l'opération de réhabilitation des bâtiments qui faisait partie des missions de l'Office de promotion et de gestion immobilière a été attribuée à la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), en charge, désormais, de ces travaux qui toucheront le reste des immeubles, en plus de recevoir les dossiers des citoyens au sujet de réparations des toits de leurs bâtiments et autres.

Il convient de mentionner que 163 immeubles de la wilaya ont bénéficié d'une réhabilitation et de la réparation des terrasses dans le cadre du programme de rénovation du parc immobilier des communes de la wilaya (exercice 2014-2015), a-t-il ajouté.

BATNA

AEP perturbée dans 6 communes

La hausse du taux de turbidité des eaux du barrage de Koudiat-Lamdouar, dans la commune de Timgad (wilaya de Batna), et l'arrêt durant 48 heures, la semaine dernière, de la station de traitement des eaux de cet ouvrage ont engendré une perturbation dans l'alimentation en eau potable dans six communes, selon le chargé de communication de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdelkrim Zaïm. Ce responsable a expliqué à l'APS que l'interruption technique de cette installation est due à l'importante quantité d'eau de pluie (2,4 millions m³) qui s'est déversée dans le barrage en l'espace de deux jours seulement. "La station de traitement des eaux de cet ouvrage a repris son activité mardi matin, après le retour du taux de turbidité des eaux à un seuil normal", a-t-il ajouté. Il a, par ailleurs, souligné que l'alimentation en eau potable des communes affectées par cette interruption reprendra graduellement "au cours des prochaines 48 heures".

Les communes affectées par ces perturbations sont Barika, Ichemoul, Aris, Tazoult, Aïn-Touta en sus du pôle urbain Hamla et de certains quartiers du chef-lieu de wilaya.

APS

IRAN

Revers américain devant la plus haute instance judiciaire de l'Onu

La Cour internationale de justice (CIJ) a donné raison à Téhéran qui avait invoqué son "traité d'amitié" avec les États-Unis dans sa plainte contre les sanctions réimposées par Donald Trump après sa dénonciation de l'accord sur le nucléaire iranien. Sputnik s'est entretenu avec une spécialiste iranienne du droit international. Bien que, depuis la révolution islamique de 1979, les relations entre Téhéran et Washington soient loin d'être amicales, le Traité d'amitié entre l'Iran et les États-Unis, entré en vigueur en 1957, est toujours valable au regard du droit international.

Malgré toutes les divergences et le conflit d'intérêts qui opposent l'Iran et les États-Unis depuis ces quatre dernières décennies, le Traité d'amitié reste un document valable. En 1979, soit 22 ans après l'entrée en vigueur du Traité d'amitié, après la prise d'otages à l'ambassade américaine à Téhéran et la rupture unilatérale par les États-Unis des relations diplomatiques avec l'Iran, aucune des parties ne l'avait toutefois dénoncé.

Selon la CIJ, les sanctions réimposées contre l'Iran affectent la situation humanitaire dans ce pays. Aussi, Washington doit-il "supprimer toute entrave à la libre exportation vers l'Iran de médicaments et de matériel médical, de denrées alimentaires et de produits agricoles", ainsi que de biens nécessaires à la sécurité de l'aviation civile. D'après M. Pompeo, les États-Unis ont mis fin à leur "traité d'amitié" avec l'Iran après que la CIJ a statué que Washington violait ses dispositions.

Grâce à cette décision de la CIJ, l'Iran pourrait épingle les États-Unis et les contraindre à négocier, voire à mettre en application le Plan d'action global conjoint [sur le programme nucléaire iranien, ndr] fixé par la résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'Onu.

Pour les États-Unis, une telle décision de la Cour est un revers cinglant.

SYRIE

Les rebelles entament leur retrait d'une zone tampon à Idleb

Deux responsables rebelles syriens pro-tures ont déclaré à Reuters que des organisations insurgées avaient entrepris samedi de retirer leurs armes lourdes d'une zone démilitarisée qui a fait l'objet d'un accord entre la Turquie et la Russie dans le nord-ouest de la Syrie pour éviter une offensive du régime de Damas. "Le processus de retrait des armes lourdes a débuté ce matin et se poursuivra pendant un certain nombre de jours", a indiqué le commandant d'un groupe rebelle. Le Front national de libération, appuyé par la Turquie, retirera son armement lourd, comme les lance-roquettes et des véhicules d'artillerie, à 20 km de la ligne de front entre insurgés et forces gouvernementales, dans la province d'Idleb, tenue par les rebelles et peuplée de trois millions d'habitants. "Les armes légères et moyennes, ainsi que les mitrailleuses lourdes d'un calibre allant jusqu'à 57 mm, resteront sur place", a dit ce responsable.

En vertu de l'accord conclu en septembre entre la Turquie et la Russie, alliée au régime syrien, les rebelles "radicaux" devront eux aussi se retirer d'ici la mi-octobre de la zone démilitarisée. Le principal groupe terroriste présent dans la région d'Idleb, Tahrir al-Cham, n'a pas dit pour le moment s'il se conformerait à l'accord.

Les Nations unies ont en garde contre une catastrophe humanitaire dans la province d'Idleb en cas d'offensive du régime de Bachar el-Assad.

Agences

CISJORDANIE OCCUPÉE

Israël réduit la zone de pêche de Ghaza

Le ministre israélien de la Défense Avigdor Lieberman a ordonné, samedi, la réduction de la zone de pêche de Gaza, en représailles aux récents affrontements le long de la barrière entre ce territoire palestinien et Israël.

La zone de pêche accessible aux Palestiniens de Ghaza sera réduite à 6 milles marins (11 km), contre 9 milles actuellement (16,5 km), a indiqué un communiqué du bureau de M. Lieberman, sans préciser à partir de quand cette réduction serait effective. Le contrôle de l'étendue des zones de pêche de la bande de Ghaza fait partie du blocus économique imposé par Israël à l'enclave palestinienne depuis plus d'une décennie.

Le communiqué précise que cette décision intervient après les violents incidents de vendredi le long de la barrière de sécurité entre Israël et la bande de Ghaza, durant lesquels trois Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens, et 376 autres blessés, dont 126 par balles, selon le ministère de la Santé à Ghaza.

L'armée israélienne a rapporté qu'environ 20.000 Palestiniens ont manifesté vendredi, faisant état de jets de grenades, d'engins explosifs et de pierres vers ses soldats postés derrière la barrière de plusieurs mètres de haut séparant Israël de l'enclave palestinienne. Cette protestation est la dernière en date d'une mobilisation en



cours depuis plusieurs mois dans le territoire palestinien.

Le ministre de la Défense avait lancé jeudi, à la veille des rassemblements, un avertissement au Hamas, le mouvement islamiste au pouvoir à Gaza, laissant entendre qu'Israël allait durcir ses représailles contre les manifestations après la fin de la période des fêtes juives, qui se sont achevées en début de semaine. "Nous avons passé la période des fêtes exactement comme nous l'avions prévu, sans embrasement (de la situation) et en faisant payer le prix fort aux émeutiers le long de la frontière avec Ghaza", avait-il écrit dans

un tweet. "La fin des fêtes est arrivée. Je dis aux dirigeants du Hamas: 'Prenez cela en compte'", avait-il ajouté.

Israël et le Hamas se sont livrés trois guerres depuis 2008 dans la bande de Ghaza et un regain de tensions au cours des derniers mois fait redouter un nouveau conflit. Au moins 198 Palestiniens ont été tués et un soldat israélien est mort depuis le début de la mobilisation, le 30 mars, contre le blocus israélien. Les manifestants réclament aussi le droit au retour des Palestiniens sur les terres dont ils ont été chassés ou qu'ils ont fuies à la création d'Israël en 1948.

BURKINA FASO

Au moins 6 policiers tués par l'explosion d'un engin artisanal dans le Nord

Au moins six policiers burkinabè ont été tués vendredi soir à Sollé, dans le nord du Burkina Faso près de la frontière malienne par l'explosion d'un engin artisanal (IED), au lendemain de la mort de six soldats dans l'Est dans des conditions similaires, a-t-on appris de sources sécuritaires.

"Un convoi de la police est tombé dans une embuscade à Sollé. Le véhicule de tête a sauté sur une mine, faisant six morts", a déclaré samedi à l'AFP, une source sécuritaire. "Le reste du convoi a essuyé des tirs d'individus armés, qui ont également occasionnés des blessés" a poursuivi cette source. Une seconde source sécuritaire, a confirmé l'attaque,

évoquant également un bilan d'"au moins six morts". Une "opération de ratissage est en cours dans la zone, avec des renforts venus d'autres localités", a-t-elle ajouté.

Fin août, un groupe d'individus armés avait tenté d'attaquer le commissariat de police de district de Sollé, peu après l'attaque d'une équipe dudit commissariat qui avait fait un mort. Jeudi, six soldats burkinabè ont été tués par l'explosion d'un engin artisanal entre Gayéri et Foutouri, dans l'Est du Burkina Faso, au lendemain d'une attaque contre un détachement de la gendarmerie qui a fait un mort. Les explosions meurtrières d'engins improvisés (IED) se sont multipliées et ont coûté

la vie depuis le mois d'août à 35 personnes, selon un décompte de l'AFP.

Le Burkina Faso, frontalier du Mali et du Niger, est le théâtre d'attaques terroristes régulières depuis le premier trimestre 2015. Le Nord et l'Est sont particulièrement touchés et Ouagadougou, la capitale, a été frappée à trois reprises. Selon un bilan officiel établi mi-septembre, les attaques islamistes ont fait 118 morts, 70 civils et 48 membres des services de sécurité.

La semaine dernière, l'opposition avait organisé une manifestation à Ouagadougou pour protester notamment contre l'incapacité du gouvernement à enrayer les attaques qui se multiplient.

TURQUIE

Arrestation de 137 personnes soupçonnées de liens avec le PKK

Les autorités turques ont arrêté 137 personnes entre vendredi et samedi dans le cadre d'une opération menée contre les rebelles du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) à travers le pays, a rapporté l'agence étatique Anadolu. Parmi elles, quarante-neuf ont été arrêtées samedi, pour des liens présumés avec le PKK, une organisation classée "terroriste"

par Ankara et ses alliés occidentaux. Les forces de l'ordre turques procèdent régulièrement à l'arrestation de membres ou sympathisants présumés du PKK, dont la lutte armée contre Ankara a fait plus de 40.000 morts depuis 1984.

Le sud-est de la Turquie est en proie à des violences quasi quotidiennes depuis la reprise du combat entre le PKK et Ankara

après la rupture, à l'été 2015, d'un fragile cessez-le-feu. Huit soldats ont été tués jeudi dans l'explosion d'une bombe artisanale déclenchée, selon les autorités, par des militants du PKK. Le président Recep Tayyip Erdogan a juré lors d'un discours télévisé samedi qu'"au moins 800 terroristes paieront le prix" de cette attaque.

Agences

MIDI

ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION PAR LA RÉHABILITATION DES INSTITUTIONS ET L'ÉTAT DE DROIT

Dynamiser le conseil économique et social et la Cour des comptes



GUERRE COMMERCIALE ENTRE LES USA ET LA CHINE

Le retour au protectionnisme, prélude à une nouvelle crise économique mondiale à l'horizon 2020/2022 ?



GUERRE COMMERCIALE ENTRE LES USA ET LA CHINE

Le retour au protectionnisme, prélude à une nouvelle crise économique mondiale à l'horizon 2020/2022 ?

**Pour le Président chinois, Xi Jinping, lors du Forum économique mondial de Davos, s'adressant au nouveau Président américain, Donald Trump, le 17 janvier 2017 personne n'émergera en vainqueur d'une guerre commerciale.*

PAR DR* ABDERRAHMANE MEBTOUL

Je le cite : "Cela ne sert à rien de blâmer la mondialisation. Toute tentative de stopper les échanges de capitaux, technologies et produits entre pays est impossible et à rebours de l'histoire. Nous devons rester attachés au développement du libre-échange et des investissements [transnationaux], et dire non au protectionnisme. Il faut rééquilibrer la mondialisation, et la rendre plus forte, plus inclusive, plus durable". Dans une déclaration du 29 septembre 2018 reproduite par l'agence officielle chinoise (Xinhua), le Président chinois a clairement déclaré à plusieurs reprises que "la Chine ne fermerait pas sa porte au monde mais élargirait au contraire son ouverture" citant comme exemple l'ouverture de la Chine dans le secteur des services : "L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a mis en place plus de 160 sous-secteurs qui doivent être ouverts. Les pays développés en ont ouvert en moyenne 108, tandis que la Chine en a ouvert 100, dépassant de loin la moyenne de 54 des pays en développement". Dans ce contexte, il est utile de rappeler les fondamentaux de la crise de 1929 et celle de 2008 afin de tirer les leçons pour l'avenir de l'économie mondiale.

1.- Les fondements de la crise de 1929

Le krach de 1929 est consécutif à une bulle spéculative, dont la genèse remonte à 1927. La bulle fut amplifiée par le nouveau système d'achat à crédit d'actions, les investisseurs pouvant acheter des titres avec une couverture de seulement 10 %. Le taux d'emprunt dépend du taux d'intérêt à court terme ; la pérennité de ce système dépend donc de la différence entre le taux d'appréciation des actions et ce taux d'emprunt. C'est le 24 octobre 1929 que la fameuse crise se déclencha aux Etats-Unis ; on appela ce jour le "jeudi noir" ou Black Thursday ? Le krach boursier de Wall Street plongeant l'économie américaine et l'économie mondiale, dans la tourmente et ce malgré l'apparente santé de l'économie américaine dont les bases de sa

croissance étaient pourtant faibles. A la mi-octobre 1929 l'annonce de la baisse des bénéfices des industries poussa les spéculateurs à vendre leurs actions pendant que le cours de Wall Street était encore élevé. Cette vente entraîna une chute encore plus rapide des actions, plus de 16 millions de titres seront bradés sur le marché, sans trouver toutefois preneur. Les épargnants paniquent et se précipitent auprès de leur banque pour retirer leur argent. Bientôt des centaines de milliers d'actionnaires se trouveront ruinés ; les banques ne purent se faire rembourser leurs crédits et les épargnants retirèrent leur argent de leurs comptes. Un grand nombre de banques n'ayant pas les moyens de rembourser, leurs clients firent faillites. Pour s'en sortir le seul moyen des banques furent de stopper les prêts à l'étranger et de réclamer le remboursement de ceux déjà effectués. De plus les capitaux américains cessèrent de circuler autour de la planète, la conséquence inévitable fut l'expansion de la crise à l'ensemble des pays industrialisés. Entre le 22 octobre et le 13 novembre 2009, l'indice Dow Jones passe de 326,51 à 198,69 (39 %), ce qui correspond à une perte virtuelle de 30 milliards de dollars, dix fois le budget de l'Etat fédéral américain de cette époque. Par un effet de dominos, c'est l'ensemble de la Bourse qui s'effondre, et la chute de 1930 à 1932 est supérieure à celle de l'année 1929. Le 8 juillet 1932, le Dow Jones tombe à 41,22, son plus bas niveau depuis sa création en 1896. La baisse des prix fut générale et atteint environ 30 % de 1929 à 1932. Suite à la hausse des taux d'intérêt en avril 1929, lorsque survint la première stagnation des cours, le remboursement des intérêts devient supérieur aux gains boursiers et l'économie réelle montre des signes de faiblesse ; ainsi, la production automobile chute de 622.000 véhicules à 416.000 entre mars et septembre et la production industrielle recule de 7 % entre mai et octobre. Ce ralentissement est en partie dû à un phénomène d'asphyxie : les capitaux disponibles accourent à la bourse plutôt que vers l'économie « réelle ». La perte de

confiance due à la crise boursière affecte la consommation et les investissements lors des mois suivant le krach. Les crédits se tarissant, la consommation, l'investissement et la production continuent de chuter, le chômage explose (de 1,5 million à 15 millions en 1933), et la crise bancaire devient une crise économique en 1931. Les mesures protectionnistes telles que la loi Hawley-Smoot de 1930 sur les droits de douane, favorisent la propagation de la crise à toutes les économies occidentales à partir de 1931. Début 1933 les profondes crises sociales et économiques favorisèrent les interventions publiques et la naissance de différents fascismes européens. Début 1933 la crise était au plus haut aux Etats-Unis, le nouveau président, fraîchement élu, Franklin D. Roosevelt, lança le New Deal (intervention accrue de l'Etat, infrastructure pour lutter contre le chômage, assainissement des finances). La dépression recula un peu, mais c'est surtout l'entrée en guerre des Etats-Unis grâce aux commandes dépenses militaires qui la fit disparaître en 1941. En Allemagne et en France on adopta aussi les théories de Keynes qui sont des politiques conjoncturelles, et non structurelles, de la relance de la demande globale : les dépenses publiques devant compenser le manque d'investissements privés. En 1934 le gouvernement de Laval décida le blocage du salaire des fonctionnaires ; les résultats économiques furent infimes et l'agitation sociale s'en trouva renforcée. L'extrême droite française s'était aussi renforcée, mais le Front populaire qui remporta les élections en 1936. En Allemagne la situation ne se stabilisa pas vraiment la crise ayant permis à deux hommes populistes de parvenir au pouvoir : Adolf Hitler en Allemagne et en Italie, Mussolini ce qui provoqua la seconde guerre mondiale.

2.- Les fondements de la crise d'octobre 2008

Il existe bon nombre de similitudes entre la crise d'octobre 1929 et celle d'octobre 2008 : boom économique précédant la crise, endettement croissant et divorce entre la sphère réelle et financière, répercussion sur la sphère réelle avec la chute des valeurs technologiques. Mais à la différence de 1929 existe une interconnexion plus importante des économies avec une plus forte régulation mondiale. Par ailleurs, les économies des pays développés sont en déflation (faible inflation, chômage croissance négative)



et non en stagflation (inflation et chômage décroissance). Comme en témoigne la socialisation des pertes de certaines banques la rapidité des interventions des banques centrales que ce soit la FED américaine, la Banque centrale européenne, la Banque d'Angleterre, japonaise, russe, et même chinoise et indienne de coordination pour briser le cercle vicieux du manque de confiance, prêts interbancaires bloqués qui constitue l'élément vital de fonctionnement de l'économie mondiale. Tout système économique et financier fiable repose sur la confiance. Avec les banqueroutes répétées, le crédit interbancaire source de l'expansion de l'économie mondiale a eu tendance à s'assécher surtout au niveau des banques d'affaires qui ont connu une expansion inégalée durant la période contemporaine. Or, à la différence d'une banque universelle, une banque d'affaires n'a pas la possibilité, en cas de conditions de marché difficiles, de s'appuyer sur les dépôts des particuliers pour lever des fonds pour le court terme, bien qu'elles continuent à émettre des dettes à court terme pour financer leur activité. Or, de plus en plus les établissements financiers après desquels les banques d'affaires se refinançaient refusent en période de crise de prêter par manque de confiance dans la capacité de remboursement de ces banques. D'une manière générale, l'essence de la crise, tant de 1929 que de 2008, sont une dénaturation du fondement du capitalisme telle que l'on décrit les fondateurs de l'économie politique reposant sur les entrepreneurs créateurs de richesses, Karl Marx n'ayant pas écrit le socialisme mais le Capital. Cette crise est donc liée à la financiarisation accrue en déconnexion avec la sphère réelle et la non symbiose de la dynamique économique et de la dynamique sociale

oubliant que le travail est certes un prix mais créateur de valeur et vecteur de croissance. En effet, avec cette financiarisation croissante, nous avons deux types de détention d'actions. La détention directe (ceux qui les détiennent en propres) et la détention indirecte (ceux qui les détiennent par le biais d'un intermédiaire : organismes de gestion, sociétés d'assurances-vie, caisses de retraite, Sicav). Le fait nouveau réside dans la modification rapide et importante du type d'actions détenues par les ménages. La détention directe d'actions devient minoritaire, pendant que la détention indirecte s'est fort développée. Ce sont aujourd'hui les fonds de pension qui contrôlent Wall Street gérant plus du tiers de la capitalisation boursière des USA. Ces dysfonctionnements ont été concrétisés à travers la crise des prêts hypothécaires (subprimes) en août 2007, crise qui s'est propagée à l'ensemble des bourses mondiales avec des pertes estimées à plusieurs centaines de milliards de dollars que je résume en cinq étapes.

a - Les banques ont fait des prêts immobiliers à des ménages insolvable ou présentant peu de garanties, à des taux d'intérêts élevés.

b - Diffusion des mauvaises créances dans le marché : pour évacuer les risques, les banques « tritent » leurs créances, c'est-à-dire qu'elles découpent leur dette en produits financiers pour la revendre sur le marché. La mondialisation a fait le reste, en diffusant ces titres à risque dans les portefeuilles d'investisseurs de toute la planète. Les fonds spéculatifs (hedge funds) ont été de gros acheteurs de subprimes, souvent à crédit pour doper leurs rendements (jusqu'à 30 % par an), et faire jouer l'effet de levier, les hedge funds empruntant jusqu'à 90 % des sommes nécessaires.

c- Retournement du marché immobilier américain : vers fin 2005, les taux d'intérêts américains ont commencé à remonter alors que le marché financier s'essouffait. Des milliers de ménages ont été incapables d'honorer leurs remboursements entraînant des pertes pour les banques et les investisseurs qui ont achetés les titres obligataires ont vu leur valeur s'effondrer. **d- Crise de confiance** : les banques se sont retrouvées dans une situation où comme dans un jeu de poker, elles savent ce qu'elles ont dans leur bilan, mais pas ce qui se trouve dans celui des autres car ces mauvais crédits immobiliers ont été achetés un peu partout dans le monde et on ne sait quelle est la répartition du risque d'où une grave crise de confiance et depuis juillet 2007, cette situation fait chuter les Bourses et paralyse le marché inter-bancaire, les banques ne se prêtant plus ou très peu craignant que leurs homologues soient dans une ligne rouge ; **e- intervention** des banques centrales : face à la paralysie du marché, les banques centrales sont intervenues massivement début août 2007 en injectant plusieurs centaines de milliards de dollars et d'euros de liquidités.

3.-Des leçons à méditer

Comme le note justement les Echos.fr dans son édition du 5 mars 2018 comme dans les années 30, populisme et protectionnisme gagnent du terrain. Des Américains qui sombrent dans le protectionnisme. Des Européens qui votent pour la fermeture des portes. Ces événements dégagent comme une impression de déjà-vu. Et pour cause : ils ont déjà eu lieu dans les années 30. Suivis d'autres catastrophes, encore plus funestes. Sauf que la crise politique se déroule cette fois-ci au ralenti. L'Europe dans une réunion à Bruxelles en date du 16 septembre 2018, a créé une commission pour

contourner l'embargo sur l'Iran et le paiement en dollars, en mettant en voulant place des mécanismes de troc. Depuis le 8 mars 2018, le Président américain a décidé d'instaurer des droits de douane de 25 % sur les importations américaines d'acier et de 10 % sur celles d'aluminium, menaçant en outre d'imposer, dès le 22 mai, des droits de douane sur quelque 50 milliards de dollars de marchandises chinoises exportées vers les Etats-Unis. Le 06 juillet 2018 les Etats-Unis ont prévu de mettre en œuvre des taxes sur 34 milliards de produits importés de Chine, première tranche du bloc de 50 milliards de dollars, la Chine ayant décidé de riposter avec des taxes équivalentes, qui frapperont notamment le soja et les automobiles provenant des Etats-Unis. Depuis les choses ont évoluées. Selon le Figaro.fr dans son édition du 26 septembre 2018, les USA auraient menacé afin de parer au déséquilibre commercial vis-à-vis de la Chine de 375 milliards de dollars en 2017 (source trésor US) et en cas de rétorsions chinoises, d'aller encore plus loin dans cette voie : les taxes pourraient passer de 10 % à 25 %, et 267 milliards de dollars supplémentaires pourraient être concernés, soit la quasi-totalité des importations chinoises. Selon l'agence (Xinhua) en date du 29 septembre 2018, en 2017, chaque agriculteur américain a exporté en moyenne plus de 10.000 dollars de produits agricoles vers la Chine, la compagnie General Motors vend 4 millions de véhicules chaque année en Chine, dépassant ses ventes aux Etats-Unis au cours de la même période et en 2016, les entreprises américaines ont réalisé des ventes de plus de 600 milliards de dollars sur le marché chinois. Tout en n'oubliant pas les importants avoirs en bons de trésor américain qui tiennent en partie la cotation du dollar. En avril et mars 2018, la Chine a été vendeuse nette d'emprunts d'Etat américains, d'après les statistiques du Trésor, un sujet de préoccupation pour le financement des Etats-Unis, les encours d'emprunts d'Etat américains dans les réserves de change de la PBoC avoisinant 1.200 milliards de dollars, soit près d'un tiers des réserves de change de l'Empire du milieu, soit environ 20 % des sommes globales détenues par des entités étrangères aux USA. C'est dans ce cadre de guerre commerciale entre les deux plus grandes puissances économiques mondiales qu'une lettre a été adressée au président américain, le 3 mai 2018, 1.140 économistes, mais également des anciens conseillers du Président républicain de George W. Bush

(Harvey Rosen et Wendy Gramm) ou encore le directeur du budget du républicain Ronald Reagan. "L'exhortation ne pas répéter les erreurs du passé et donc à renoncer à ses mesures protectionnistes pour ne pas répéter les erreurs du passé afin de ne pas conduire à une crise équivalente à celle de 1930". D'autant plus que pour ces économistes, le protectionnisme trumpien ne permettra guère de réduire ce déficit, pour une raison évidente : il concerne généralement des produits que les Etats-Unis ne fabriquent plus, et qu'il serait trop complexe et trop coûteux de développer à nouveau sous l'égide du "Made in America". Les taxes auraient donc pour unique conséquence, déléter, de renchérir les prix pour les consommateurs américains. Même son de cloche le 2 juillet 2018, où le Fonds monétaire international "tout en saluant les performances de l'économie américaine, a exhorté Washington à renoncer à ses mesures protectionnistes qui menacent la santé économique des Etats-Unis et du reste du monde. C'est que de 2008 à 2018 un nouveau paradigme : l'on est passé de la crise bancaire à une crise d'endettement des Etats d'où l'importance d'agir sur six leviers interdépendants car en ce mois de septembre 2018, l'économie mondiale est toujours caractérisée par des turbulences ce qui risque de réitérer le scénario des années 1929/1930 et la crise de 2008".

-Premièrement, il s'agit de dégager une réponse commune à la crise financière, toutes mesures protectionnistes qui doivent être temporaires et ciblées, mais durables et généralisées ralentissent la croissance de l'économie mondiale.

-Deuxièmement, ouvrir les pistes d'une réforme en profondeur du système financier international. -

Troisièmement, prendre de nouvelles initiatives pour parer à d'éventuelles faillites bancaires et imposer aux banques de nouvelles normes comptables.

-Quatrièmement, instaurer des règles plus strictes sur les agences de notation, la titrisation et les parachutes dorés.

-Cinquièmement, les dépenses publiques doivent se réaliser à travers des déficits budgétaires coordonnés des économies d'énergies pour le BTPH et des technologies propres pour le secteur automobile.

-Sixièmement, repenser l'actuel

système économique mondial qui favorise la bipolarisation Nord/Sud, la pauvreté préjudiciable à l'avenir de l'humanité, accéléré d'ailleurs par les gouvernances les plus discutables de la part de la plupart des dirigeants du Sud.

En résumé, si chaque pays doit protéger ses intérêts propres, évitons pour le bien être de l'humanité, le nationalisme chauvinisme, source de tensions, de haine et de guerre à ne pas confondre avec le patriotisme, source de cohésion et de mobilisation sociale d'une Nation. Méditons cette citation du feu président français Charles de Gaulle, sous le titre "Le patriotisme, c'est aimer son pays. Le nationalisme, c'est détester celui des autres" et Sigmund Freud, OCF, tome XVIII, PUF, Paris p.116. "L'exaltation nationale est un sentiment que je me suis efforcé, quand j'y inclinai, de réprimer comme funeste et injuste". Attention à l'euphorie actuelle où le baril a dépassé les 80 dollars. Pour l'Algérie, les objectifs stratégiques consistent en la refondation de l'Etat algérien conciliant la modernité et son authenticité, l'efficacité économique et une profonde justice sociale, de faire renaître la confiance entre l'Etat et les citoyens grâce au dialogue fécond et productif. Il n'existe pas d'Etat standard mais que des équipements anthropologiques qui le façonnent largement influencés par la mondialisation avec de nouvelles fonctions. Les débats contradictoires en association avec toutes les composantes de la société, tolérant les différentes sensibilités et la nécessaire cohésion sociale me semblent être la seule voie pour dépasser la crise multidimensionnelle actuelle, car les ajustements sociaux seront douloureux. Le cadre macro-économique relativement stabilisé en Algérie est éphémère sans de profondes réformes structurelles avec le risque d'un retour au FMI horizon 2022. Le retour au protectionnisme intégral au niveau mondial, avec comme impact un fort ralentissement de l'économie mondiale horizon 2020/2022, aurait un effet désastreux, car l'économie algérienne est mono-exportatrice, dépendante des fluctuations mondiales, qui conduira à un cours du pétrole entre 50/ 60 dollars le baril et peut-être moins.

*A. M., expert international et professeur des universités ademmebtoul@gmail.com

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION PAR LA RÉHABILITATION DES INSTITUTIONS ET L'ÉTAT DE DROIT

Dynamiser le conseil économique et social et la Cour des comptes

C'est le véritable problème de l'heure où tout développement de l'Algérie doit passer nécessairement par la moralisation de la gestion de la Cité.

PAR PR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Tout développement doit passer nécessairement par la moralisation de la gestion de la Cité, si l'Algérie pays à fortes potentialités surtout humaines, richesses bien plus importante que toutes les ressources minières, veut éviter sa marginalisation au sein du nouveau monde 2020/2030/2040 avec de graves turbulences. L'on ne doit pas, se focaliser uniquement sur quelques cas qui gangrènent la société tant civile que militaire car reconnaissons la majorité tant au niveau de l'ANP et des forces de sécurité et de la société civile vit de son travail, devant donc s'attaquer à l'essence de ce mal qui menace la sécurité nationale et non aux actions conjoncturelles qui ne résolvent pas le problème. C'est que le manque de transparence des comptes ne date pas d'aujourd'hui mais depuis l'indépendance à ce jour. J'ai eu à le constater concrètement lors des audits que j'ai eu à diriger assisté de nombreux experts : sur Sonatrach entre 1974/1976 - le bilan de l'industrialisation 1977/1978 - le premier audit pour le comité central du FLN sur le secteur privé entre 1979/1980, l'audit sur les surestaries et les surcoûts au niveau BTPH en relation avec le ministère de l'Intérieur, les 31 walis et le ministère de l'Habitat de l'époque 1982 réalisé au sein de la Cour des Comptes, l'audit l'emploi et les salaires pour le compte de la présidence de la République (2008), l'audit assisté des cadres de Sonatrach, d'experts indépendants et du Bureau d'études Ernest Young "le prix des carburants dans un cadre concurrentiel (ministère de l'Énergie) 8 volumes 780 pages - Alger 2008, l'Audit "pétrole et gaz de schiste, opportunités et risques". Les équipes que j'ai eu à diriger ont formulé des propositions concrètes de sortie de crise dans l'audit "face aux mutations mondiales, les axes de la relance socio-économique de l'Algérie horizon 2020/2030" (Premier ministre 2015). C'est que l'Algérie possède des institutions qu'il s'agit de dynamiser si l'on veut un État de Droit condition pour un développement durable et surtout être crédible tant au niveau national qu'international, notamment la nécessaire dynamisation de la cour des comptes étant conscient qu'une réelle lutte contre la corruption implique un État de droit et la démocratisation de la société.

1.- Dynamiser le Conseil économique et social (Cnes)

1.1- Selon Son Excellence Monsieur le président de la République "la constitutionnalisation du Conseil national économique et social (Cnes) devrait avoir un impact positif sur le développement dans notre pays, car constituant un espace important pour l'éclosion d'idées et la recherche de solutions". Dans la nouvelle Constitution - Loi numéro 16-01 du 26 jourmada el oula 1437 correspondant au 6 mars 2016 portant révision constitutionnelle, le Cnes est érigé en tant que Conseil. Le Cnes est régi par le décret présidentiel numéro 93-225 du 19 rabie ethani 1414 correspondant au 5 octobre 1993 portant création d'un conseil national économique et social faisant suite à l'Ordonnance numéro 68-610 du 6 novembre



1968 portant création d'un conseil national économique et social et celle numéro 70-69 du 14 octobre 1970 modifiant l'ordonnance numéro 68-610 du 6 novembre 1968 portant création d'un conseil national économique et social et le décret présidentiel numéro 96-156 du 16 dhou el hidja 1416 correspondant au 4 mai 1996 modifiant le décret présidentiel numéro 93-225 du 19 rabie ethani 1414 correspondant au 5 octobre 1993 portant création d'un Cnes. La décision du 2 safar 1418 correspondant au 7 juin 1997 a porté sur la publication de la liste des membres du conseil national économique et social, la dernière composante ayant été publiée par la décision du 24 janvier 2005, arrêté signé par le feu président du Cnes. Ainsi l'article 204 de la Constitution stipule que le "Conseil national économique et social, ci-dessous dénommé le Conseil est un cadre de dialogue, de concertation et de proposition dans le domaine économique et social. Il est le conseiller du gouvernement" et l'article 205 que "le Conseil a notamment pour mission : d'offrir un cadre de participation de la société civile, la concertation nationale sur les politiques de développement économique et social ; d'assurer la permanence du dialogue et de la concertation entre les partenaires économiques et sociaux nationaux ; d'évaluer et d'étudier les questions d'intérêt national dans les domaines économique, social, de l'éducation, de la formation et de l'enseignement supérieur ; de faire des propositions et des recommandations au gouvernement. Le décret présidentiel numéro 16-309 du 28 novembre 2016 porte sur la composition et le fonctionnement du Conseil national économique et social. L'article 2 stipule que dans le cadre de ses missions, le Conseil, institution consultative et cadre de dialogue et de concertation dans les domaines économique et social, conseiller du gouvernement, est chargé : d'offrir un cadre de participation de la société civile, la concertation nationale sur les politiques de développement économique et social ; d'assurer la permanence du dialogue et de la concertation entre les partenaires économiques et sociaux nationaux ; d'évaluer et d'étudier les questions d'intérêt national dans les domaines économique, social, de l'éducation, de la formation et de l'enseignement supérieur, de la culture et de l'environnement et de faire des propositions et des recommandations au gouvernement. Le président du Conseil est nommé par le président de la République et selon l'article 4 regroupe en son sein des membres représentatifs ou qualifiés de deux cent (200) membres répartis comme suit : 80 au titre des secteurs économique et social ; 50 au titre de la société civile ; 40 au titre des personnalités qualifiées, désignées "intuitu personae" ; 30 au titre des administrations et institutions de l'État. Les membres sont désignés pour un

mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois.

2.-dynamiser la Cour des comptes

L'ordonnance prévoit le pouvoir de consultation de la Cour des comptes dans l'élaboration des avant-projets annuels de loi de règlement budgétaire et cette révision confère au président de la République l'attribution de saisir la Cour des comptes pour tout dossier d'importance nationale dont, en premier lieu, le renforcement de la prévention et de la lutte contre les diverses formes de fraude, de pratiques illégales ou illicites, portant atteinte au patrimoine et aux deniers publics. En second lieu, il est question du renforcement de "l'efficacité du contrôle de la Cour des comptes à travers l'obligation faite aux responsables des collectivités et organismes qu'elle contrôle de communiquer ses conclusions aux organes délibérant dans un délai maximal de deux mois, tout en tenant informée la Cour des comptes des suites réservées". La Cour des comptes devrait travailler en étroite collaboration avec l'Office central chargé de la prévention et de la répression de la corruption. L'accent a été mis sur la modernisation de cet outil permettant de mieux contrôler l'économie nationale afin de lutter efficacement contre toute forme de détournement et atteinte aux deniers publics et au patrimoine national.

2.3-**Se pose cette question** : les procédures de la Cour des comptes en Algérie répondent-elles aux normes internationales ? Dans un rapport publié en octobre 2013 par l'UE, les pairs encouragent la Cour des comptes algérienne à résoudre certains problèmes identifiés lors de la revue, notamment, la longueur des procédures et des délais relatifs à certaines prises de décision ; la couverture limitée des contrôles ; le manque de standardisation des méthodes de travail ; la non publication et la diffusion restreinte des rapports de la Cour. La loi algérienne oblige la Cour des Comptes à un rapport annuel dont en principe les conclusions doivent être publiques, mais tout dépend de la volonté politique de réhabiliter les prérogatives de cette Institution stratégique loin de toutes pressions, renvoyant à l'instauration d'un État de Droit, l'Algérie s'est engagée à respecter les normes internationales et a signé plusieurs conventions de lutte contre la corruption qui existe de par le monde mais qui prend en Algérie des proportions alarmantes menaçant la sécurité nationale. Et pourtant les procédures de contrôle et d'investigation sont inspirées des normes internationales, notamment celles élaborées par l'Intosai dont l'apurement des comptes des comptables publics est un acte juridictionnel portant sur l'exactitude matérielle des opérations de recettes et de dépenses portées au compte du comptable public ainsi que leur

conformité avec les lois et règlements en vigueur, la reddition des comptes, tout comptable public est tenu de déposer son compte de gestion au greffe de la Cour des comptes en conservant les pièces justificatives qu'il doit mettre à la disposition de l'institution. Les ordonnateurs des organismes publics sont également tenus de déposer leurs comptes administratifs dans les mêmes formes, le contrôle de la discipline budgétaire et financière s'assure du respect des règles de discipline budgétaire et financière et prononce des amendes à l'encontre des responsables ou agents des institutions, établissements ou organismes publics ayant commis une faute ou irrégularité préjudiciable au Trésor public ou à un organisme public. Selon les normes internationales, qui devraient s'appliquer en Algérie, le contrôle de la qualité de gestion a pour finalité d'apprécier les conditions d'utilisation et de gestion des fonds et valeurs gérés par les services de l'État, les établissements et organismes publics et enfin l'évaluation des projets, programmes et politiques publiques, la Cour des comptes participant à l'évaluation, au plan économique et financier, de l'efficacité des actions, plans, programmes et mesures initiées par les pouvoirs publics en vue de la réalisation d'objectifs d'intérêt national et engagés directement ou indirectement par les institutions de l'Etat ou des organismes publics soumis à son contrôle. Il s'agit de poser les véritables problèmes, pour une application efficace sur le terrain. Au moment où entre 2018/2020 les ajustements économiques et sociaux seront douloureux avec la chute des recettes des hydrocarbures, supposant un sacrifice partagé, cela pose la problématique de la moralisation de la vie politique et économique de toute la société algérienne réhabilitant le travail et l'intelligence, sans laquelle aucun développement à terme ne peut se réaliser. Concernant les responsabilités, il y a lieu de tenir compte que l'Algérie est toujours en transition depuis 1986 ni économie de marché, ni économie planifiée. C'est cette interminable transition qui explique les difficultés de régulation, posant d'ailleurs la problématique de la responsabilité du manager de l'entreprise publique en cas d'interférences ministérielles donc du politique où la loi sur l'autonomie des entreprises publiques de 1990 n'a jamais été appliquée. Dans ce cas, la responsabilité n'est-elle pas collective et renvoie au blocage systémique, les managers prenant de moins en moins d'initiatives ? Or, la Cour des comptes, qui doit éviter cette vision répressive mais être un garde-fou, une autorité morale par des contrôles réguliers et des propositions peut jouer son rôle de lutte contre la mauvaise gestion et la corruption qui touchent tant les entreprises que les services collectifs et administrations et donc éviter ce classement déplorable de l'Algérie au niveau des institutions internationales. Mais je ne saurais trop insister que le contrôle efficace doit avant tout se fonder sur un État de droit, avec l'implication des citoyens à travers la société civile, une véritable opposition sur le plan politique, une véritable indépendance de la justice, tout cela accompagné par une cohérence et visibilité dans la démarche de la politique socio-économique, un renouveau de la gouvernance au niveau global afin de délimiter clairement les responsabilités et pour plus de moralité des dirigeants aux plus hauts niveaux afin de faciliter la symbiose État/citoyens

A. M.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER (FIBDA)

Grande affluence sur le Cosplay à l'avant-dernier jour de la manifestation

Une grande affluence de jeunes a été enregistrée en cet avant-dernier jour du 11^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), notamment sur le concours de déguisement Cosplay.

Issus de différentes régions du pays, plusieurs jeunes sont venus assister à ce festival vêtus de costumes de leurs héros de bandes dessinées, de dessins animés et de jeux vidéo japonais à l'instar de *Dabi*, *Kaneki*, *Toshiro Hitsugaya*, *Naruto* et les gangs des *Yakuzas*.

Les organisateurs ont consacré, dans le cadre du concours Cosplay, organisé par l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda), en collaboration avec les éditions "Z-Link", cinq prix critiques.

Le premier prix est d'une valeur de 10 millions de centimes, le deuxième et le troisième de 8 millions chacun, le quatrième 6 millions et le cinquième 4 millions de centimes.

Contrairement aux éditions précédentes qui ont connu la participation de 130 concurrents au Cosplay, les organisateurs ont fixé pour cette édition de nouvelles conditions pour accéder au concours dans le but de promouvoir le niveau. Les participants doivent avant confectionner eux-mêmes leurs costumes puis les meilleurs d'entre eux sont choisis pour participer au concours, selon les organisateurs.

Les concurrents ont défilé ce vendredi avec leurs costumes sur un podium consacré à cet effet. Un jury présidé



par l'artiste canadien Patrick Marleau a choisi samedi les cinq lauréats du concours. Les espaces de vente d'albums de BD, notamment les Mangas, ont connu également un grand engouement de la part des amateurs du 9^e art. Des jeunes se sont amassés devant les points de vente pour acquérir des costumes, des masques, des armes en plastique et des figurines de leurs héros préférés, outre des outils de dessin, alors que d'autres ont rejoint les ateliers de dessin pour s'initier à cet art.

Au niveau du stand Canada, invité d'honneur de cette édition, l'exposition réservée à l'histoire de la BD canadienne, notamment dans la région du Québec, a constitué un espace de rencontre et d'échange entre les dessinateurs et le public.

La clôture du 11^e Fibda, ouvert mardi dernier à l'Esplanade de Riadh El-Feth, est prévue samedi avec au programme

la remise des prix des différents concours.

La question migratoire dans un ouvrage collectif de bande dessinée

Des dessinateurs et des scénaristes algériens et arabes présentent, lors du 11^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), organisé à Alger, un ouvrage collectif de bande dessinée sur la migration dans les pays africains et arabes.

Paru en Tunisie en 2017, cet ouvrage aborde les conditions de vie difficiles dans lesquelles vivent les migrants et les déplacés des pays subsahariens et des pays arabes en dehors de leur pays d'origine ainsi que les différentes formes de racisme qu'ils subissent.

En dépit de leur style accessible et expressif, ces bandes dessinées inspirent tristesse et douleur. La majorité

des dessinateurs ont incarné les personnages des migrants dans une image de corps sans âmes, tout en utilisant le noir et blanc reflétant ainsi l'affliction et la colère qu'ils éprouvent face à cette réalité. Parmi les titres présentés, *"Une vie en suspens"* du dessinateur et scénariste libanais Berag Rima portant sur la violence et le racisme exercés contre les migrants subsahariens dans les pays maghrébins.

Le dessinateur algérien Kamel Zakour et la scénariste Abir El Kasmi présentent, pour leur part, une histoire dramatique sur le destin tragique d'une famille nigérienne qui migre vers le Nord et qui meurt de soif dans le désert. Le dessinateur et scénariste égyptien "Migo", critique, quant à lui, la réalité socio-économique de son pays à travers l'histoire d'une famille égyptienne qui migre clandestinement vers l'Europe à bord d'une barque.

Les textes de publication sont présentés dans une prose poétique en langue arabe. Certains écrivains ont adopté des dialectes locaux comme choix personnel pour faire parvenir leurs messages artistiques. Le livre est paru aux éditions du Laboratoire 619 "Lab619" relevant de l'organisation européenne non gouvernementale Rosa Luxemburg dans le cadre d'une résidence en Tunisie, dont l'objectif est la sensibilisation aux problèmes des migrants et réfugiés en se référant à des histoires et témoignages vivants.

Mme Nadia Dahab, dessinatrice franco-tunisienne et membre du Lab619 a rappelé que ce-dernier a été créé en 2013 dans le but de faire connaître et promouvoir le 9^e art en Tunisie.

CASABLANCA, LECTURE

Cette librairie offre gratuitement des livres aux passants

"Lire des livres, lire délivre !", clame joyeusement cette opération à succès. A l'angle de la rue des Landes et Vignemale, dans le quartier Maârif à Casablanca, des cartons pleins à craquer de livres divers et variés accueillent les passants devant la devanture de la librairie Carrefour des livres. On y trouve des classiques de la littérature mais aussi des romans de Paul Auster, de Haruki Murakami ou encore de Michel Onfray... Tous sont à saisir gratuitement, selon ses goûts et envies.

"Encourager la jeunesse à s'instruire et à se cultiver, c'est bâtir une société meilleure ! Lire des livres, lire délivre !", peut-on lire sur une petite affiche sur la vitrine devant laquelle sont disposés les livres. Chaque mois, pendant deux jours, cette librairie casablancaise offre aux passants, clients fidèles ou simples curieux de passage, des livres qu'elle dispose

dans des cartons ou sur une table, comme à la brocante... à ceci près qu'ils sont gratuits.

"C'est une initiative solidaire que nous avons lancée il y a bientôt un an", explique au HuffPost Maroc, Fabienne Courtois, employée de la librairie. "Nous récupérons tous les invendus qui doivent repartir chez les maisons d'éditions après huit mois sur nos stands. Nous retirons la première et quatrième de couverture que nous renvoyons aux éditeurs avec les bons de retour et gardons ainsi les livres que nous redistribuons gratuitement", poursuit-elle.

En effet, dans le circuit du livre, lorsque des invendus dépassent le délai de garde dans un point de vente, ils doivent retourner aux maisons d'éditions qui souvent les envoient au "pilon", soit à la destruction par broyeuse pour être le plus souvent recyclés. Une pratique pas très bien

vue ni appréciée dans le monde de l'édition. Chez Carrefour des livres, on préfère pratiquer le stripped book, réglementation très courante aux Etats-Unis : les premières et quatrièmes de couvertures des invendus sont retirées et envoyées aux éditeurs pour prouver que les livres ne seront pas remis à la vente par la librairie. Il n'est pas rare que l'on retrouve ce genre de livres, sans couvertures, dans des marchés aux puces ou chez des vendeurs d'occasions.

"Nous ne voulons pas jeter ces bouquins, ni faire du profit, donc nous les offrons, car beaucoup de gens ici n'ont pas les moyens de s'offrir des livres qui sont souvent chers et pas à la portée de tous. On fait comme on peut avec nos petits moyens de librairie indépendante pour encourager notamment la jeunesse à lire et feuilleter des livres", indique Fabienne Courtois, qui ajoute que l'initiative

est celle du propriétaire de la librairie, Yacine Retnani. Carrefour des livres est, pour l'instant, la seule librairie à proposer ce genre d'initiative sur Casablanca, assure-t-elle. À chaque rendez-vous, les cartons se vident et les gens viennent nombreux, grâce au bouche-à-oreille et aux réseaux sociaux. "Ça ne s'arrête pas, tout part très vite", s'exclame la librairie. Elle espère faire durer l'initiative cette semaine jusqu'à samedi et attirer davantage de gens car beaucoup de livres sont encore à offrir. Lorsqu'elle ne les donne pas, la librairie met en vente des livres de poche à 10 DH pièce. L'opération "Servez-vous, c'est gratuit" signe son retour à Casablanca ce samedi 15 septembre, à partir de 11h. "Des livres seront donnés. C'est juste demain !", prévient la librairie. Une alternative sympa pour ceux qui souhaitent découvrir ou revisiter des classiques.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DAIRA DE BATNA
COMMUNE DE BATNA
DIRECTION DE LA GESTION URBAINE
NIF:0501051601173

AVIS D'ANNULATION
D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Suite à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 36/2017 paru dans les quotidiens nationaux EL SARIH et LE COURRIER D' ALGERIE en date du 18/05/2017 et le BOMOP.

Suite à la deuxième avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 50/2017 paru dans les quotidiens nationaux MIDI LIBRE le 09/07/2017 et le BOMOP.

Suite à l'avis d'attribution provisoire de marché paru dans les quotidiens nationaux MIDI LIBRE et المقام et le Bomop.

Suite à la correspondance N°:2471 du 20/05/2018 concernant l'invitation du bureau d'études à signer le marché.

Conformément à l'article 73 ET 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de services publics.

Le président de l'assemblée populaire communale du Batna informe L'ensemble des soumissionnaires intéressés par le Projet de Révision Du Plan d'Occupation des sols N° 01(Route De Tazoult).

L'annulation d'attribution provisoire de marché. Concernant l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 50/2017.

Midi Libre n° 3510 - Lundi 8 octobre 2018 - Anep 251 114 98

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TAMANRASSET
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
N.I.F : 097411019021437

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

En Application des Dispositions des articles 65 et 161, du Décret Présidentiel N° 247 /2017 2015 du 16 Septembre 2015 Portant Réglementations des Marchés Publics et des Délégations de Service Public.

La Direction de L'administration locale de La Wilaya de Tamanrasset Informe L'ensemble des Soumissionnaires Ayant Participé à L'appel d'offre National Ouvert avec exigence de capacités minimale N° 04/ 2018 , pour Réalisation d'un centre d'accueil à in guezam

LOT N° 04:

- Réalisation d'abri pour groupe électrogène + équipement du groupe électrogène de 160 KVA
- Réalisation d'abri pour poste transformateur + équipement du poste transformateur de 160 KVA
- Réalisation d'éclairage extérieur et raccordement électrique des blocs

LOT N° 06: Parachèvement du mur de clôture et leurs annexes

, à l'attribution provisoire de l'opération comme suite:

LOT N° 04:

- Réalisation d'abri pour groupe électrogène + équipement du groupe électrogène de 160 KVA
- Réalisation d'abri pour poste transformateur + équipement du poste transformateur de 160 KVA
- Réalisation d'éclairage extérieur et raccordement électrique des blocs

LE SOUMISSONNAIRE	N.I.F	NOTE Offre Technique	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC (DA)	MONTANT APRES CORRECTION EN TTC (DA)	Obs
ETB MOULODI Abdelkarim	197411080026539	68	16.329.299,00	16.329.299,00	Offre unique qualifié

LOT N° 06: Parachèvement du mur de clôture et leurs annexes

LE SOUMISSONNAIRE	N.I.F	NOTE Offre Technique	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC (DA)	MONTANT APRES CORRECTION EN TTC (DA)	Obs
ETB RAMDANI Sidi Ham	797601259001321	61	9.015.867,21	9.015.867,21	Moins disant

Les Soumissionnaires Ayant Participé à L'appel d'offre National Ouvert avec exigence de capacités minimale N°: 04/2018, Peuvent Prendre Connaissance des Résultats Détaillés de L'évaluation de Leurs Offres Techniques Et Financières Au Plus Tard Trois (03) Jours à Compter du Premier Jour de La Publication de L'attribution Provisoire Du Marché et peuvent Introduire Un Recours dans un délai de 10 jours à Compter du Premier Jour de La Publication de L'attribution Provisoire Du Marché , Après De La Commissions Des Marchés De la Wilaya , Conformément à L'article 82 du Décret Présidentiel N° 247 / 2015 du 16 Septembre 2015 Portant Réglementations des Marchés Publics et des Délégations de Service Public .

Midi Libre n° 3510 - Lundi 8 octobre 2018 - Anep 829 953

WILAYA D'EL OUED
DIRECTION DU LOGEMENT
N° Identification fiscal
3901011117

Avis de mise en demeure N° 01

Vu le marché n° 152/2018 du 24/06/2018 relatif au projet réalisation des réseaux primaires et secondaires (AEP + AEU + voiries) de 1000 logements publics locatifs à EL OUED, -LOT N°04 : AEP + AEU + voiries pour le Site 100 logements LPL Tigdidine Djamaa - EL OUED.

- Vu l'ordre de service n° 60/2018 du 05/09/2018 et un délai de 04 mois

- Vu les visites sur sites effectuées par nos services au chantier démontrant le manque de moyens humain et matériel et le retard considérable enregistré :

L'entreprise **ENT HENKA DJAFAR - TRAV PUB ET HYD** - sise à cité 01^{er} Novembre - EL OUED est mise en demeure pour renforcer les chantiers en moyens humains et matériels et de rattraper le retard enregistré et ce dans un délai de **huit (08) jours**.

Faute de quoi des mesure coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées à savoir la résiliation du marché au tort de l'entreprise.

Midi Libre n° 3510 - Lundi 8 octobre 2018 - Anep 829 738

EQUIPE NATIONALE : DÉBUT AUJOURD'HUI DU STAGE DES VERTS À SIDI-MOUSSA

Le Bénin en ligne de mire



L'équipe nationale de football débutera son stage de préparation aujourd'hui au centre technique national de Sidi-Moussa, en prévision du match face au Bénin, comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can 2019).

PAR MOURAD SALHI

23 joueurs ont été retenus pour ce second stage sous la houlette du nouveau sélectionneur national, Djamel Belmadi. Un regroupement qui intervient quelques jours seulement avant la reprise des éliminatoires de la Can-2019 et cette double confrontation contre le Bénin. Il faut dire que depuis son arrivée à la tête des Verts, l'ancien capitaine des Verts Djamel Belmadi ne fait confiance qu'aux joueurs qui évoluent de l'autre côté de la mer. L'entraîneur algérien ne veut pas prendre de risques surtout qu'il n'a pas du temps pour tester d'autres joueurs. La liste

publiée par la Faf est marquée cette fois-ci par le retour en sélection nationale de Benlamri, Ouanas, Belfodil, Attal, Benzia et le gardien de l'ES Sétif, Zeghba. Il constitue d'ailleurs l'unique joueur local dans la liste de Belmadi. Au cours de son premier point de presse animé quelques jours après sa désignation à la tête de l'EN, Djamel Belmadi a rejeté tout débat autour des joueurs locaux et ceux évoluant à l'étranger, une manière d'anticiper pour couper court à toute mauvaise interprétation au sujet de ses listes.

"Ce débat de binationaux, locaux et professionnels n'est qu'une perte de temps. L'Algérien, peu importe où il se trouve, qu'il soit bon et sait jouer au football, il est sélectionnable. Donc, il n'y a que les compétences qui m'intéressent. Il faut arrêter avec ce débat, je ne veux plus en parler", avait-il indiqué.

Pour ce qui est du stage, le premier responsable à la barre technique des Verts, en l'occurrence Djamel Belmadi, aura devant lui quatre jours pour choisir son onze rentrant et préparer son schéma tactique. Une chose est sûre, le technicien algérien ne compte pas trop chambouler son

équipe-type. Les coéquipiers d'Ismail Slimani se prépareront également sur la pelouse du stade Mustapha-Tchaker à Blida qui sera le théâtre de cette rencontre contre le Bénin. Une pelouse que les M'bolhi, Halliche, Guedioura et consorts vont retrouver avec un grand plaisir. Le stade Mustapha-Tchaker de Blida a tout le temps constitué un porte-bonheur pour eux. Cette rencontre aller entre l'Algérie et le Bénin prévue le vendredi prochain, soit le 12 de ce mois à 20h45 au stade Mustapha-Tchaker de Blida a été confiée à un trio guinéen dirigé Ahmed Sekou Touré. Lequel sera assisté par ses deux compatriotes Aboubacar Doumbia et Sidiki Sidibe, alors qu'Ousmane Jacob Jacob Camar est désigné lui comme 4^e arbitre. Le match retour prévu le 16 du même mois, sera dirigé par un trio arbitral namibien sous la conduite de Jackson Pavasa. L'Algérie et le Bénin partageront la tête du groupe D avec 4 points après deux journées de compétition. Les deux premiers à l'issue des six journées de la phase de poules se qualifieront pour la phase finale de la Can-2019 prévue au Cameroun.

M. S.

LIGUE 1 MOBILIS : USMA 0 - 0 MCA

Nul sur toute la ligne

L'USM Alger et le MC Alger se sont quittés sur un score vierge (0-0), ce samedi au stade du 5-Juillet, en match comptant pour la suite de la 9^e journée du championnat national de Ligue 1.

Une fois de plus, la montagne a accouché d'une souris. Le très attendu derby de la capitale, USMA-MCA, 104^e du nom, n'a pas été à la hauteur des attentes. Et comme à l'accoutumée, le spectacle était présent dans les travers du stade du 5-Juillet où les deux galeries ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour supporter leur équipe.

Sur le terrain, les Rouge et Noir ont été plus entreprenants. Affichant une

meilleure forme que leur adversaire du jour, les Usmistes ont assailli le camp mouloudéen dès les premières minutes. Cependant, le manque de lucidité devant la cage de Chaâl les a inmanquablement contrés.

Pour sa part, le doyen a laissé passer l'orage pour ensuite réagir timidement aux assauts des Rouge et Noir. En seconde mi-temps, le jeu a baissé d'intensité et aucun des deux protagonistes n'a réussi à surprendre son vis-à-vis. Le tournant du match aurait pu être l'expulsion de Amada à la 75^e minute mais les joueurs de l'USMA n'ont pas su mettre à profit leur supériorité numérique.

Dans le temps additionnel, le portier

du MCA, très en vue ce soir, a réalisé la parade du match évitant ainsi à son équipe d'enchaîner avec une troisième défaite consécutive.

A noter enfin que l'arbitre de la rencontre, Abid Charef, aurait pu siffler un penalty au profit de l'USMA, en première mi-temps, mais le referee international algérien n'a, semble-t-il, pas vu la faute commise sur Bouderbail par Azzi.

Ce nul arrange le MCA qui quitte la zone rouge (13^e - 9 pts). Quant à l'USMA, la formation de Soustara reprend la seconde place du classement qu'elle partage avec le NAHD (16 pts).

LIGUE 2

L'ASO solide leader

La 9^e journée du championnat national de Ligue 2, disputée ce week-end, a vu le leader, l'ASO Chlef, consolider sa première place en arrachant le nul sur la pelouse du MC Saïda. Dans le bas du tableau, les trois derniers calent une nouvelle fois et courent toujours après leur premier succès de la saison.

Annoncé comme un déplacement périlleux pour les Chélifiens, le leader est parvenu à repartir avec le point du match nul face au MC Saïda dans le derby de l'Ouest (1-1). Les Mouloudéens étaient les premiers à débloqué la situation à la 15^e minute par Hamidi, sur penalty, avant de voir les visiteurs refaire leur petit retard grâce à un penalty transformé par Benhamla (41').

De son côté, le WA Tlemcen, dauphin de l'ASO (2^e - 15 pts), s'est incliné sur la pelouse du NC Magra (1-0). Pour sa part, le MCE Eulma (2^e - 15 pts) est revenu à hauteur des Tlemceniens après avoir pris le meilleur sur l'ASM Oran (1-0). Concernant les mal-classés, l'USM El-Harrach a été tenue en échec par l'Amel Boussaâda (0-0), alors que l'USM Bliida a chuté lourdement à Béjaïa face à la JSMB (3-0).

En match d'ouverture de cette 9^e manche, disputé jeudi, le RC Kouba a réussi à revenir de son déplacement de Mostaganem avec le point du nul (0-0).

ITALIE

Bennacer a joué tout le match contre Roma

Après un début de saison un peu compliqué le jeune milieu international Algérien Ismael Bennacer est en train de revenir fort lors des dernières semaines et confirme sa place de titulaire. Pour la réception de l'AS Rome ce soir, l'entraîneur a décidé de faire confiance encore une fois à son jeune milieu de terrain qui a montré de très bonnes qualités en coupant plusieurs ballons au milieu, lui qui a joué en tant que milieu relayeur gauche dans un 4-3-2-1 en pyramide.

L'ancien joueur d'Arles Avignon et des U23 d'Arsenal était même proche d'inscrire son tout premier but dans le Calcio en deuxième mi-temps lorsqu'il a enroulé un magnifique coup franc qui s'est terminé sur l'équerre.

Score final 0-2 pour la Roma grâce à Nzonzi et Dzeko et une nouvelle défaite d'Empoli qui se trouve désormais dans la zone de relégation avec 5 points seulement depuis le début du championnat.

FRANCE

Tahrat désigné homme du match

Le défenseur algérien du RC Lens, Mehdi Tahrat, a été désigné homme du match lors de la dixième journée de Ligue 2 française face à l'AJ Auxerre par le site lensois. Le joueur de 28 ans a été impérial dans le compartiment défensif des Sang et Or. Tahrat, comme à son habitude, a intercepté durant cette rencontre plusieurs ballons adverses.

Le capitaine du RC Lens, Walid Mesloub, et ses coéquipiers ont réussi à prendre trois précieux points qui les placent à la tête du championnat en attendant le match du FC Metz, en s'imposant 1-2.



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <p>Alger</p> <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <p>Alger</p>	<p>Lieu de travail :</p> <p>Alger.</p> <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce internationale Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu du travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger
<p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans 	<p>Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales Coordonne les relations de la société de gardiennage Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail S'assurer de la mise en application des mesures de prévention <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. disponible <p>Lieu de travail :</p> <p>Alger</p>	<p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, Suivre les facturations, le recouvrement, Assurer le reporting mensuel/budget, Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite, Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation, Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.
<p align="center">Comment répondre à nos annonces</p> <p align="center">Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :</p> <p align="center">www.emploipartner.com Tel : 021 680 296/021 687 086 Fax : 021 298 595</p>			

Cuisine

Beignets de dinde à l'aïoli



Ingrédients :

- 400 g de filets de dinde
- 3 cuillerées à soupe de sauce soja
- 2 cuillerées à soupe de vinaigre blanc
- 1 morceau de gingembre frais râpé
- Sel

Pâte à frire :

- 150 g de farine
- 1/2 sachet de levure pâtisseries
- 10 cl d'eau
- 1 blanc d'œuf monté en neige ferme
- Sel, poivre

Sauce à l'aïoli

- 3 cuillerées à soupe de mayonnaise
- 2 gousses d'ails hachés
- 1 cuillerée à café de persil
- 1 cuillerée à café de jus de citron
- Sel

Préparation :

Découper le filet de dinde en lanières fines de la taille d'un doigt de 2 cm sur 5 cm. Dans un saladier, mettre le gingembre râpé, le vinaigre, la sauce soja, sel, ajouter les lanières de dinde, bien mélanger et laisser mariner pendant 4 heures. Préparer la sauce : mettre la mayonnaise dans un bol, ajouter l'ail haché, le jus de citron, le persil haché, le sel, ajouter l'huile en filet et monter comme une mayonnaise. Faire une pâte à frire avec la farine, la levure, le sel, poivre et l'eau, vous devez obtenir une consistance lisse et incorporer délicatement le blanc en neige. Tremper les lanières de dinde marinées dans la pâte à beignets puis les plonger dans un bain d'huile chaude et laisser cuire jusqu'à ce qu'ils soient dorés, les égoutter sur papier absorbant. Servir les beignets chauds accompagnés de sauce à l'aïoli.

Des boules à la gaufrette



Ingrédients :

- 1 paquet et demi de biscuit
- 100 g de beurre
- 100 g de sucre
- 100 g de chocolat noir
- 1 sachet de sucre vanillé
- 100 g d'amandes
- 1 paquet de gaufrette à la fraise
- 2 cuillerées à soupe de crème fraîche
- 2 œufs

Préparation :

Emonder les amandes et les égoutter et les frire dans l'huile, les mouler dans un moulin. Réduire les biscuits en poudre fine. Mélanger le biscuit en poudre et les amandes moulues, incorporer le beurre, les œufs, le sucre vanillé et le sucre, mélanger bien jusqu'à obtenir une pâte homogène. Faire des petites boules avec cette pâte. Moudre les gaufrettes dans un moulin. Faire fondre le chocolat noir au bain-marie, ajouter la crème fraîche, tremper les boules dans le chocolat fondu, les retirer à l'aide d'une pique à brochette ensuite les enrober dans le gaufrette moulu et les placer au fur et à mesure dans des caissettes à pâtisserie.

REGARD ET BEAUTÉ

Savoir appliquer son mascara

Pour avoir de jolis cils allongés et bien recourbés, rien de tel que le mascara. Mais attention, parfois cela peut vite se transformer en catastrophe si vous ne faites pas attention lors de sa pose !

Quelques astuces pour poser son mascara...

Pour commencer, lorsque votre mascara est neuf, évitez de l'appliquer directement sur vos cils, car la brosse est à ce moment trop chargée de produit, ce qui provoquerait les fameux paquets si disgracieux.

Munissez-vous donc d'un simple mouchoir en papier pour essuyer légèrement votre brosse avant de passer à la pose de votre mascara.

Si vous avez déjà procédé à la pose et que vous vous retrouvez avec des paquets, prenez donc un mini peigne pour les cils. Il s'avérera très pratique pour bien séparer les cils et puis il sera bien utile pour retirer l'excédent de mascara.

Si vous vous retrouvez avec des taches, attendez que votre mascara sèche avant de les essuyer à l'aide d'un mini-goupillon. Il faut bien attendre que le produit sèche, sinon c'est la catastrophe assurée, car le produit s'étalera !

Au cours de la journée, il peut arriver que le mascara coule pour différentes raisons. La solution est d'avoir toujours dans son sac à main des cotons-tiges pré-imbibés de produit démaquillant.

En deux temps trois mouvements, les traces de mascara disparaissent, et vous voilà de nouveau bien maquillée, sans la moindre bavure.



DECO

Aménager une chambre d'enfant : les basiques...



On trouve une multitude d'idées et de produits sur Internet pour décorer une chambre d'enfant. Néanmoins quelques règles simples de sécurité, entre autres, doivent être respectées:

La chambre ne doit pas être verrouillable de l'intérieur. Vous voudrez peut-être, par contre, pouvoir fermer de l'extérieur avec un simple crochet, pour éviter que l'animal domestique n'y rentre ou pour des raisons

de sécurité liées à la disposition des lieux (escalier dangereux par exemple).

Quel que soit le lit que vous choisirez, la porte de la chambre doit être visible depuis le lit. Cela sécurise l'enfant. Évitez de le surcharger de coussins ou autres peluches, - à oublier strictement pour les bébés - qui ne vous aident pas à conserver une hygiène irréprochable.

Il est bon de prévoir dès le début de l'aménagement ce que vous souhaitez ranger dans la chambre. Ce qui devra être accessible à l'enfant (ses vêtements, ses jouets...) et ce qui devra être accessible uniquement à un adulte (sa literie, son car-

net de santé...). L'idéal ? un rangement assez bas pour l'enfant, une commode convient bien, et un rangement haut pour vous, des éléments de placard comme dans votre cuisine par exemple. Si une telle disposition n'est pas possible, prévoyez absolument des meubles fermant à clef.

Votre enfant aura besoin d'un bureau :

Un bureau dans la chambre, si elle n'est pas partagée avec un frère ou une sœur, lui garantira de faire ses devoirs en toute quiétude. Si la pièce est assez grande, réservez cet espace.

Soignez particulièrement l'éclairage: un éclairage général de bonne qualité, une liseuse pour l'histoire du soir. Et une veilleuse pour les périodes de petites inquiétudes nocturnes, qui sera utile aussi cas d'envie pressante la nuit !

Au moment de valider définitivement l'aménagement de la chambre, faites une visite "sécurité". Les meubles sont-ils fixés de façon à éviter tout risque de basculement ? L'ouverture de la fenêtre est-elle accessible à l'enfant ? Les prises électriques sont-elles sécurisées ? N'y a-t-il pas de risque de blessure ou coupure en cas de chute d'un objet en particulier ?

Maintenant que les bases sont posées... votre créativité a toute latitude de s'exprimer !

Trucs et astuces

Faire briller sa baignoire



Pour faire briller sa baignoire, il faut bien la mouiller partout avec de l'eau très chaude. Verser ensuite beaucoup d'essence térébenthine sur un chiffon très doux et essuyer avec.

Nettoyer les dépôts de calcaire dans votre salle de bains



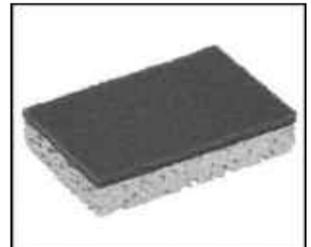
On va pouvoir faire partir les dépôts de calcaire avec un produit naturel et écologique : le jus de citron qu'il suffit de laisser poser quelques minutes avant de rincer.

Dégraissier du potage



Il suffit de mettre une feuille de salade, comme de la laitue, à la surface du potage et cette dernière va attirer tout le gras.

Désinfecter une éponge



Placez votre éponge dans un bol d'eau et mettez le tout au micro-onde 1 minute. Cela tue tous les microbes.

Mots Fléchés N°3689

réduction maître du culte	↓	arroserei ni lui ni moi	↓	onéreux sauvage	↓	point du soleil levant	↓	grande soif tords et retords	↓	diminution céréale	↓	balance- ras degré musical	↓
navire à un mat coupeurs de troncs	→					accepte- ras argile à poterie	→			la femme d'avant	↓		
	↓					querelle bossait dur	→					colère en vers	↓
campagnard	↓	ne se rend pas très tendu	→							reste allongé unité de terrain	→		
	↓			étincelé riquetteuse	→			peu dense hasards	↓				
barres d'acier en ce lieu	→					inquiéter ennuaya	→						
	↓		bien brossée moment d'histoire	→									genre de taupé
joli poisson risqué-rais	→			pas très réussie tumeur sanguine	→					apparus homo-gène	↓		
	↓							actes de voltigeur située à l'étude	→				petites étoiles
grand voilier	↓	casse-croûte batifoleras	→					étain du chimiste cube à points	→			pascal en petit époussetèrent	→
	↓		mot de liaison rentre à la maison	→		c'est pareil élimera	→			volatile vénéré texto	→		
jeunes insolentes	→												
bloquer	↓					direction mener à bien	→						
	↓							principe odorant partie du littoral	→				
bâtiment	→							vieilles pièces bornes chargées	→				mot pour les copains
rendras plus vif	↓									pétillant italien prépositionn	→		
	↓												
lices	→	très agitée clairsemé	→										
	↓					embellir cri après la passe	→						cri qui suit le coup
belle technique bavard emplumé	→			boisson parfumée saint puréen	→					réipient posses-sif	→		
	↓		écrasent	→									
comptes fermement	→							divisions de pièces	→				
	↓									n'admet pas	→		

SUDOKU N°3689 **SOLUTION SUDOKU** N°3688 **SOLUTIONS MOTS FLECHES 3688**

		3	4			5	9	6	4	8	6	9	2	5	7	1	3
5						4			1	3	9	7	8	6	4	2	5
	7			5			8		7	5	2	3	1	4	8	6	9
9	8			6				3	2	1	3	6	5	8	9	7	4
			9		2				9	4	8	2	3	7	1	5	6
2				7			1	4	5	6	7	1	4	9	3	8	2
	3			9			4		6	2	1	8	9	3	5	4	7
		9						5	8	9	4	5	7	2	6	3	1
7	2	8			5	3			3	7	5	4	6	1	2	9	8

■ E ■ E ■ P ■ A ■ P ■ P ■ S
 I N E X O R A B L E M E N T
 ■ F R E T I L L E R A S ■ E
 M A G R E T ■ E V I T E R A
 ■ N O C E ■ E T E S ■ N O M
 A T T I S E N T ■ S O T T E
 ■ I ■ C ■ S T E N O S ■ I R
 A L T E S S E ■ A I S E S ■
 ■ L E S T A N T ■ R U S S E
 B A L ■ R I D U L E ■ P O T
 ■ G E L E ■ U B U ■ R E I N
 R E C A S A ■ E N T E R R A
 ■ ■ A S S I S ■ E N T E E ■
 R A B ■ E M I T ■ T A R S E
 ■ V I B R E R A S ■ M A ■ N
 T E N I A ■ E T A G E ■ A C
 ■ R E S I G N E ■ E R I G E
 U T ■ S ■ R E ■ C R A N ■ N
 ■ I D O L E ■ F A M I N E S
 G R E N A C H E ■ A T E L E
 ■ A S S I E G E E S ■ S U S

Une "bande dessinée" datant de l'époque romaine trouvée dans un tombeau en Jordanie

Dieux et humains, accompagnés d'animaux, se bousculent sur les murs peints d'un antique tombeau exhumé en Jordanie, dans la ville de Bayt Ras.

La prudence et le secret entourent ce site exceptionnel, découvert par hasard en 2016 lors de travaux de voirie. Depuis, une équipe internationale d'archéologues, dont font partie des chercheurs du laboratoire d'Histoire et sources des mondes antiques (Hisoma), a été chargée des fouilles par le Département des antiquités de Jordanie. Ils ont la tâche passionnante d'interpréter les illustrations présentes dans ce tombeau.

Extrêmement bien préservé, le tombeau de 52 m² abrite deux chambres funéraires et un très grand sarcophage en basalte. Les illustrations, recouvrant les murs et le plafond de la salle principale, abordent toutes sortes de thématiques, allant des scènes champêtres les plus banales - des paysans labourant la terre ou cueillant des fruits - à celles, plus frappantes, représentant des divinités. Elles évoquent des activités de la vie quotidienne et la mythologie de la cité, Capitolias, qui

s'élevait là à l'époque.

Ville grecque dans l'Empire romain d'Orient, Capitolias a été fondée à la fin du I^{er} siècle de notre ère. Elle faisait partie d'une région appelée Décapole. Elle constituait un pôle commercial et culturel important.

Ainsi, une peinture tout à fait hors du commun dans l'iconographie gréco-romaine fait figurer des bûcherons coupant des arbres avec l'aide des dieux. Dans une autre scène, ces derniers en plein banquet savourent les offrandes apportées par les mortels.

Une iconographie rarissime illustrant l'histoire de la cité

Dans un communiqué de presse, les archéologues précisent que l'iconographie du tombeau est extraordinaire en raison, d'une part, de la profusion de personnages : ils sont 260, humains et dieux confondus. "Des personnages faisant penser à des architectes ou à des contremaîtres côtoient des ouvriers [...], des tailleurs de pierre ou des maçons qui montent des murs", énumère Julien Aliquot, chercheur au laboratoire Hisoma, dans des propos rapportés par le CNRS. "Ce fourmillement de personnages compose un récit qui s'ordonne de part et d'autre du tableau central; ce dernier repré-



sentant un sacrifice offert par un officiant aux divinités tutélaires de Capitolias", explique-t-il.

Dans la scène montrant l'édification d'une muraille, une soixantaine de textes flottent en effet aux côtés des personnages, expliquant leurs actions de manière parfois amusante. L'un déclare par exemple "Je casse une pierre", tandis qu'un autre s'exclame "Hélas pour moi ! Je suis mort !". Écrits en araméen, la langue locale, tout en utilisant l'alphabet grec, ces inscriptions s'apparentent à des bulles

de bande dessinée, parce qu'elles décrivent les actions des personnages, qui parlent en expliquant ce qu'ils sont en train de faire. D'après les archéologues, les diverses scènes mentionnées précédemment relateraient les différentes étapes du mythe de la fondation de la cité de Capitolias : consultation des dieux lors d'un banquet pour décider de la localisation, défrichage du terrain où sera érigée la cité, construction d'une muraille, et pour finir, remerciements aux dieux après la fondation de la cité.

Un spray permettant à toute surface une radio transmission !



Vaporiser un spray contenant une encre spéciale afin de changer une surface basique en une sorte d'antenne radio, telle est l'idée de chercheurs dont la découverte pourrait être à l'avenir utilisée dans le domaine de l'Internet des objets.

En 2011, des chercheurs du

Département de science et d'ingénierie des matériaux de la Drexel University (États-Unis) avaient combiné divers matériaux tels que le titane, le vanadium ou encore le niobium à des atomes de carbone (ou d'azote). Ainsi, les MXenes étaient apparus : il s'agit de matériaux métalliques ultrafins conducteurs et hydrophiles, d'une épaisseur de seulement quelques atomes.

Ce genre de matériau a déjà été utilisé dans divers dispositifs de blindage électromagnétique, de filtration de l'eau, de détection chimique ou encore de stockage d'énergie. Or, selon des recherches publiées dans la revue Sciences Advances le 21 septembre 2018 et menées par les mêmes scientifiques de la Drexel University, une nouvelle étape aurait été franchie !

L'équipe dirigée par l'ingénieur Yury Gogotsi a trouvé le moyen d'intégrer les MXenes dans une sorte d'encre

translucide - à savoir simplement mélanger des feuilles de carbure de titane avec de l'eau. Cette encre peut être vaporisée sur n'importe quelle surface, lui donnant alors la capacité de transmettre et de recevoir des ondes radio. Ainsi, après la vaporisation, l'eau s'évapore et les atomes de métal se rassemblent pour former une sorte d'antenne !

Cibler l'Internet des objets

Les scientifiques menant ce projet estiment que ce spray capable de générer des antennes à volonté pourrait cibler l'Internet des objets (IoT), dont le marché est estimé à 520 milliards de dollars pour 2021 ! Transparence, épaisseur insignifiante, performances dépassant de loin les technologies existantes ou encore aucun besoin de dispositif de fixation. Autant dire que cette nouvelle technologie est la source de grandes promesses !

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Détecteur de fuite d'eau pour piscine

Inventeur : Jérôme Bouillet Date : 2012 Lieu : France

Le nouveau détecteur de fuite d'eau pour piscine ne nécessite aucun réglage spécifique. Il fonctionne grâce à un effet de ventouse. Il permet en outre de détecter les fuites sans vider le bassin. Voilà qui ne manquera pas d'intéresser les propriétaires et gérants de piscines.



RAMBO



21h00



Vétéran du Vietnam, John Rambo se rend dans une petite ville où il compte retrouver un ancien camarade, mais apprend avec stupeur que cet ami est mort depuis quelque temps déjà. Il erre alors dans les rues, au grand dam du shérif Teasle qui, n'aimant pas son attitude et ce qu'il représente, le fait arrêter pour vagabondage. Rambo est mis en cellule mais les maltraitements d'un des policiers lui rappellent les tortures qu'il a subies pendant la guerre. Il réagit violemment et s'évade.

ARRÊTE-MOI SI TU PEUX



21h00



Dans l'Amérique des années 1960, Frank Abagnale Jr, 16 ans, profondément marqué par le divorce de ses parents, fugue. Sans ressources, il commence à falsifier des chèques pour subvenir à ses besoins. Il démarre ainsi une extraordinaire carrière d'escroc, changeant d'identité à volonté. Mais ses exploits attirent l'attention de la FBI et de l'agent Carl Hanratty, spécialisé dans la répression des fraudes.

TAKE TWO
ENQUÊTES EN DUO

21h00



L'équipe reçoit la visite surprise de Dylan, l'ex-fiancé de Sam, dont le domicile a été cambriolé. Son ordinateur, comprenant des images compromettantes de Sam, a disparu. Eddie ne peut qu'accepter l'affaire pour sauver la réputation de sa partenaire. L'enquête se complique quand Eddie apprend qu'un site d'informations people négocie pour obtenir la vidéo. Les recherches de Berto permettent de localiser un suspect.

TRUMP, LE PARRAIN
DE MANHATTAN

21h00



Frédéric Mitterrand raconte l'ascension du jeune Donald John Trump dans le monde brutal de la promotion immobilière et de l'argent à New York, qui le conduira jusqu'à la Maison-Blanche. Accompagné dans son enquête par le journaliste Gilles Biassette, il a rassemblé des documents d'archives puisés dans les meilleures sources et recueilli les témoignages de proches et de connaisseurs de l'actuel président républicain des Etats-Unis.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

DES GENS
COMME LES AUTRES

21h00



Suite à la mort accidentelle de son frère, Conrad a fait une tentative de suicide. De retour chez ses parents après un séjour en hôpital, il tente de mener une vie normale. Calvin, son père, aimerait qu'il aille voir un psychiatre et qu'il renoue avec ses amis. Même s'il se montre d'abord réticent, Conrad accepte de rencontrer le docteur Berger. Dans le même temps, Beth, la mère de Conrad, aimerait que la vie reprenne comme auparavant, et que la famille parte en voyage pour fêter Noël. Mais Calvin, inquiet, hésite à interrompre la thérapie de son fils.

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ



21h00



L'animateur a repris les rênes de cette émission culte créée en 1994 sur le service public et qui a toujours l'ambition de faire vivre ou revivre des moments parlants et marquants du petit écran. Laurent Ruquier reçoit plusieurs personnalités qui partagent leur actualité mais aussi des anecdotes cathodiques et personnelles. Les programmes emblématiques, les fameuses casseroles cocasses ou étonnantes des invités mais également les images du Web, de la Télévision internationale.

L'AMOUR EST
DANS LE PRÉ

21h00



A La Réunion, Raoul et Laetitia, chargée de communication de 33 ans, s'apprenent à vivre leur première semaine de cohabitation. En Ariège, Guy passe sa première soirée en compagnie de Montserrat et Francine. Dans le Cantal, le timide Ricou emmène Rosanna et Nathalie visiter la charmante ville de Salers. En Bretagne, Aude accueille Teddy et Christopher dans une ambiance bon enfant. Enfin, en Corèze, lors d'un dîner, Samuel interroge Marie-Léa, 25 ans, et Elodie, 28 ans, sur leurs réelles motivations.

CAMPING
PARADIS

21h00



Amandine revient au camping pour présenter son nouveau compagnon, Guillaume, et la fille de celui-ci, Lilou, à l'équipe. Tout le monde est ravi de la revoir... sauf Xavier qui se montre distant. Ce dernier, qui travailla longtemps comme saisonnier avec André, demanda que ses cendres fussent dispersées dans la baie. Par ailleurs, une jeune femme prénommée Agnès séjourne au Camping Paradis à la demande de son père récemment décédé.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

BRIGITTE MACRON ET LETIZIA D'ESPAGNE

CHIC ET MODERNES AU GRAND PALAIS

Le Grand Palais inaugure une grande rétrospective de l'artiste espagnol Joan Miró. Vendredi 5

octobre 2018, Felipe VI et Letizia d'Espagne l'ont découverte en compagnie d'Emmanuel et

Brigitte Macron. La première dame et la reine étaient splendides...



SAMUEL LAURENT

**LE CHRONIQUEUR DE "C À VOUS",
MENACÉ DE MORT, TÉMOIGNE**

Twitter est un univers impitoyable, Samuel Laurent peut en témoigner. Dans C à vous (France 5), le 27 septembre 2018, le chroniqueur d'Anne-Elisabeth Lemoine réagissait à la polémique concernant le rappeur Nick Conrad qui appelle à tuer des personnes qui ont la peau blanche dans son single "Pendez-les blancs".

CRISTINA CORDULA

**CRITIQUÉE PAR YANN MOIX :
ELLE RÈGLE SES COMPTES !**

Un peu plus d'un an après avoir été critiquée par Yann Moix, l'animatrice de M6 Cristina Cordula a eu l'occasion de régler ses comptes avec lui dans "Les grosses têtes" (RTL) vendredi 5 octobre 2018.

Fajr	05h23
Dohr	12h35
Asr	15h51
Maghreb	18h21
Icha	19h42

ARABIE SAOUDITE

MYSTÈRES, "BAVURES" ET CONTROVERSES DEPUIS L'AVÈNEMENT DE "MBS"

L'Arabie saoudite a été au centre de plusieurs controverses depuis l'avènement du prince héritier Mohammed ben Salmane en juin 2017. Parallèlement à une série de réformes et une politique de modernisation à mettre à son crédit, la répression contre les dissidents, notamment des religieux, des intellectuels ou des féministes, s'est accentuée.

Guerre au Yémen

L'Arabie saoudite, engagée depuis mars 2015 dans une intervention militaire au Yémen, a été accusée de multiples "bavures" contre des civils : le 9 août dernier, 51 personnes, dont 40 enfants, ont été tuées dans une frappe aérienne sur leur bus à Saada. La coalition, dirigée par Ryad, a reconnu des "erreurs", mais accuse les Houthis d'utiliser les civils comme boucliers humains. Malgré l'opposition de Ryad, le Conseil des droits de l'Homme de l'Onu mène depuis plus d'un an une enquête pour crimes de guerre au Yémen, où le conflit a fait plus de 10.000 morts et provoqué la pire crise humanitaire du monde, selon les



Nations unies.

"Prison dorée" au Ritz-Carlton

En septembre 2017, les autorités saoudiennes arrêtent une vingtaine de personnes, dont des prédicateurs influents et des intellectuels. Le 4 novembre, une vaste campagne anticorruption est lancée subitement, sous l'impulsion de "MBS". L'hôtel de luxe Ritz-Carlton de Ryad va servir pendant trois mois de "prison dorée" pour des dizaines de princes et hauts responsables au centre d'une purge.

Nombre des suspects, dont le

prince milliardaire Al-Walid ben Talal, sont libérés après des "arrangements" financiers avec les autorités.

Fausse démission de Hariri

Le 4 novembre 2017, le Premier ministre libanais Saad Hariri annonce, à la surprise générale, sa démission depuis Ryad, accusant le mouvement armé Hezbollah et l'Iran de "mainmise" sur son pays. La France intervient pour trouver une porte de sortie. Saad Hariri rentre au Liban trois semaines plus tard, et renonce à démissionner.

L'Arabie saoudite, accusée d'avoir forcé M. Hariri à quitter ses fonctions et de l'avoir retenu contre son gré, a démenti.

Disparition d'un journaliste

Le mystère entoure toujours le sort du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, porté disparu depuis son entrée le 2 octobre dans le consulat de son pays à Istanbul (Turquie).

M. Khashoggi s'était exilé aux États-Unis l'année dernière par crainte d'une arrestation après avoir critiqué certaines décisions de Mohammed ben Salmane et l'intervention militaire de Ryad au Yémen. Ryad affirme que le journaliste de 59 ans, qui écrivait notamment pour le *Washington Post*, a bel et bien quitté les locaux de sa mission diplomatique, mais la police turque pense qu'il y a été tué par une équipe de Saoudiens venue spécialement pour cela et repartie le jour même. Ryad a démenti, le prince héritier saoudien invitant les autorités turques à "fouiller le consulat". Nous n'avons rien à cacher", a-t-il dit.

CENTRES FÉDÉRAUX

1,5 MILLION DE DOLLARS DE SUBVENTION DE LA FIFA

En marge de sa visite à Tlemcen, le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, a révélé, aujourd'hui, qu'une enveloppe de 1,5 million de dollars sera fournie à l'Algérie par la Fifa en vue de financer les centres fédéraux. En effet, l'enveloppe financière de la Fifa pour l'Algérie

s'élèvera à 1,5 million de dollars, soit 19,5 milliards de centimes. Le premier homme de la Faf a, par ailleurs, souligné que ces fonds seront destinés à financer les centres fédéraux en Algérie. D'ailleurs, la réalisation de ces projets s'inscrit dans le cadre de développement du football algérien. Cela, donc, per-

mettra à la Faf de couvrir toutes les dépenses liées à l'achèvement d'un centre de formation au profit des jeunes. Rappelons que Zetchi s'est rendu à Tlemcen en vue d'expliquer le projet de la Faf pour les membres de l'Assemblée générale de la région Ouest et Sud-Ouest.



SÉISMES ET TSUNAMI EN INDONÉSIE

5.000 PERSONNES PRÉSUMÉES DISPARUES

Environ 5.000 personnes sont présumées disparues dans deux sites durement frappés par le séisme et le tsunami qui, le 28 septembre dernier, ont endeuillés la localité de Palu, l'une des îles indonésiennes des Célèbes.

Un porte-parole de l'agence de gestion des catastrophes, Sutopo Purwo Nugroho, a expliqué dimanche, que ce chiffre était fondé sur les estimations

des chefs de village à Petobo et Balaroa.

Le bilan provisoire de ces catastrophes survenues dans la province du Sulawesi central est passé à 1.649 morts, selon ce porte-parole.

Le séisme et le tsunami ont, par ailleurs causé 2.549 blessés, 265 disparus et entraîné 62.369 disparus.

PARIS

Deux blessées dans une fusillade près des Champs- Elysées

Peu après 6 h, ce dimanche matin, 7 octobre 2018, une fusillade a éclaté dans le quartier des Champs-Elysées, à Paris, rapporte le journal *Le Parisien*.

Deux hommes dans une voiture ont été pris pour cible par des tireurs sur un deux-roues. Les deux personnes qui étaient à l'intérieur de la voiture ont été transportées vers l'hôpital. Les auteurs des coups de feu ont pris la fuite.

Les deux personnes blessées, âgées d'une trentaine d'années, ont été transportées vers les hôpitaux de la Pitié-Salpêtrière et Percy, à Clamart avec un pronostic vital engagé.

Anniversaire



A ma fille chérie

Chère fille, comme le temps passe vite ! Même si j'ai raté plein de choses que je n'ai vraiment pas voulu ni souhaité, saches bien que je suis si fier et heureux de voir à quel point t'es devenue une belle demoiselle. T'es certainement le plus beau cadeau que nous avons reçu de notre vie. Quand tu es venue au monde, tu as donné un sens à ma vie, tu en as fait ma plus belle richesse. Aujourd'hui est une journée très spéciale, alors que cette date soit un point de départ à de nouveaux projets qui te donneront de la joie. Que chaque jour soit une promesse de bonheur, de paix et d'amour. Joyeux anniversaire de la part de tes grands-parents, tes sœurs, tes tantes, ton tonton et de la mienne, ton papa qui t'embrasse très fort.